

Henri Victor Vallois [1889-1981]

Professeur au Museum National d'Histoire Naturelle
Directeur du Musée de l'Homme et de l'Institut de Paléontologie Humaine

(1943)

Anthropologie de la population française

Un document produit en version numérique par Thierry Rogel, bénévole,
Professeur agrégé de sciences économiques et sociales
au lycée Descartes de Tours en France
[Courriel](#). [Page web](#).

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.ugac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.ugac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Thierry Rogel, bénévole, Professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée Descartes de Tours en France. partir de :

Henri Victor Vallois [1889-1981]

ANTHROPOLOGIE DE LA POPULATION FRANÇAISE.

Toulouse-Paris : Didier, Éditeur, 4^e édition, 1943, 132 pp. Collection "Connais ton pays". 7 figures et 4 planches.

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

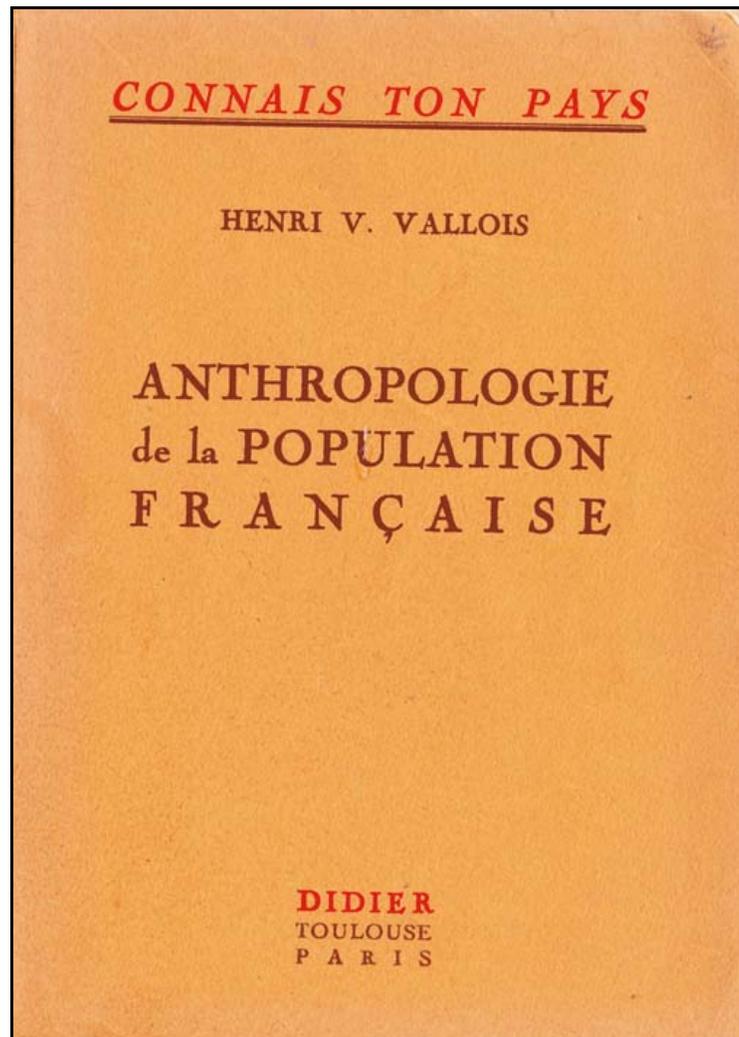
Édition numérique réalisée le 30 novembre 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Henri Victor Vallois [1889-1981]

Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle
Directeur du Musée de l'Homme et de l'Institut de Paléontologie Humaine

Anthropologie de la population française.



Toulouse-Paris : Didier, Éditeur, 4^e édition, 1943, 132 pp. Collection "Connais ton pays". 7 figures et 4 planches.

Table des matières

Chapitre I. *Qu'est-ce que l'anthropologie ? Races et peuples*

- I. [L'anthropologie et ses divisions](#)
- II. [La race.](#)

Chapitre II. *Notions préliminaires*

- I. [Les caractères raciaux](#)
- II. [Un coup d'oeil sur les races de l'Europe](#)

Chapitre III. *Les caractères raciaux des Français*

- I. [La stature](#)
- II. [La couleur](#)
- III. [L'indice céphalique](#)
- IV. [Les groupes sanguins](#)
- V. [La forme du nez et l'indice nasal](#)
- VI. [Quelques autres caractères](#)
- VII. [Résultats généraux](#)

Chapitre IV. *Les races de la France*

- I. [Bref aperçu de l'histoire raciale de la France](#)
- II. [La zone des grands mésocéphales blonds](#)
- III. [La zone des grands brachycéphales blonds](#)
- IV. [La zone des petits mésocéphales bruns](#)
- V. [La zone des petits brachycéphales bruns](#)
- VI. [Le noyau breton](#)
- VII. [La bande pyrénéo-méditerranéenne](#)
- VIII. [Les éléments allogènes](#)

[Résumé](#)

[Conclusion](#)

[Index bibliographique](#)

[7]

Anthropologie de la population française

Chapitre I

Qu'est-ce que l'anthropologie ? Races et peuples.

I. L'Anthropologie et ses divisions.

[Retour à la table des matières](#)

Le terme « anthropologie » vient de deux mots grecs (mots grecs), qui signifient Science de l'Homme. Pris dans son sens littéral, cette discipline aurait donc une portée extrêmement vaste, ce qui explique qu'on y ait autrefois inclus les matières les plus diverses : philosophie, médecine, religion, et jusqu'à l'art de dessiner la figure humaine ! À vouloir trop dire, le mot finissait par ne plus rien signifier. On comprend ainsi que, très vite, on ait cherché à préciser son domaine en le restreignant. Dès le milieu du XIXe siècle, l'anthropologie n'était plus considérée comme la « science de l'homme », mais celle « des hommes », ou, plus exactement, des « groupes humains naturels ». La substitution d'un pluriel au singulier était grosse de conséquences. Elle voulait dire que [8] le but de cette science n'est pas l'étude de l'homme en tant qu'individu : c'est là le rôle de l'anatomie humaine, de la physiologie humaine, de la psychologie humaine, etc. C'est l'étude des hommes en tant que groupes dont on cherche à considérer les caractères et les rapports réciproques. Quant au terme « naturel »,

il spécifiait que les groupes envisagés sont ceux qui s'établissent d'eux-mêmes, d'après la nature physique ou mentale de ceux qui les composent. L'anthropologie laisse de côté les groupes artificiels créés par les frontières politiques ; par là, elle se distingue de l'histoire. Nous reviendrons plus loin sur cette séparation, qui n'est pas toujours suffisamment comprise.

Quand on examine les groupes humains, il apparaît de suite que leurs caractères relèvent de deux ordres très différents. Il y a d'abord les *caractères physiques*, ceux qui ressortent de l'homme lui-même : variations dans la forme et la structure du corps, différences dans son fonctionnement, différences de psychologie. La science qui les étudie est *l'anthropologie physique* (anthropologie *sensu stricto* de beaucoup d'auteurs) ; les groupes qu'elle établit s'appellent les *racés*.

Les autres caractères sont extérieurs à nous, ils sont le produit de notre activité physique ou mentale. Ce sont les industries, les arts, les coutumes, les mœurs, les langues, bref l'ensemble des traits qui marquent l'état de notre civilisation ; on leur donne le [9] nom global de *caractères culturels*. La science qui les étudie est *l'ethnographie* (beaucoup d'auteurs disent aussi ethnologie, mais ce dernier terme a, pour certains, un sens plus vaste) ; les groupes qu'elle délimite sont les *ethnies*.

L'anthropologie physique et l'ethnographie sont les deux grandes divisions de l'anthropologie. Mais comme les recherches sur les groupes humains antérieurs à nous nécessitent une technique et des méthodes spéciales, et font appel à d'autres sciences, principalement la géologie et la paléontologie, on en fait le plus souvent une troisième branche de l'anthropologie : c'est la *préhistoire*.

Dans ce volume, c'est du point de vue de l'anthropologie physique que la France doit être considérée. Encore appelée par beaucoup d'auteurs, surtout à l'étranger, « anthropologie » tout court, par une nouvelle limitation du sens primitif du mot, cette discipline se place au même point de vue que le zoologiste ou le botaniste qui étudie un groupe d'animaux ou de plantes. Elle comprend trois grandes divisions.

- a) Elle examine d'abord les rapports entre l'ensemble des hommes et les autres êtres vivants ; ceci l'entraîne à envisager deux importants problèmes, celui de la place de l'Homme dans la nature et celui, si captivant, de notre origine.
- b) Les hommes étant ainsi délimités en tant que groupe zoologique, l'anthropologie passe en revue [10] leurs caractères physiques et leurs différences ; elle cherche les causes de celles-ci. Elle les utilise pour classer les hommes en groupes naturels qui sont les races.
- c) L'anthropologie étudie alors ces races ; elle les définit ; elle établit leurs relations réciproques ; elle cherche leur répartition géographique et essaie d'en retracer l'histoire ; elle examine leur valeur physiologique et psychologique. Elle scrute les problèmes soulevés par leur origine et leurs croisements.

De ces trois divisions, la première s'occupe de questions générales qui intéressent tous les groupes humains ; les deux autres sont d'ordre plus spécial et concernent aussi bien l'ensemble des hommes que ceux habitant une région déterminée. Elles correspondent directement à ce qui est le but de ce livre. C'est dire qu'une « anthropologie de la France » comprendra essentiellement deux parties : l'étude des caractères physiques des Français, puis la recherche des races que ces caractères permettent de discriminer. C'est à l'exposé de ces deux sujets que sera consacrée la majeure partie de ce volume.

II. La race.

[Retour à la table des matières](#)

La signification du mot race a été donnée plus haut. Ce terme a cependant donné lieu à tant de malentendus qu'on ne saurait trop s'appliquer à l'éclaircir.

[11]

Sous le nom de race, les anthropologistes s'accordent à reconnaître « un groupement naturel d'Hommes présentant un ensemble de caractères physiques héréditaires communs, quelles que soient par ailleurs leurs langues, leurs moeurs ou leurs nationalités ». Dans cette définition, le terme : caractère physique, embrasse quatre séries de dispositions. D'abord celles *d'ordre anatomique*, c'est-à-dire qui concernent la structure du corps : la taille, la couleur de la peau, la forme et les proportions des différents segments du corps, la configuration du crâne et du reste du squelette, voire celle des muscles et des viscères. Puis celles *d'ordre physiologique*, c'est-à-dire ayant trait aux fonctions des organes : comment se font la digestion, la circulation ? quelles sont la composition et les réactions du sang, etc. ? Les caractères dits *pathologiques*, c'est-à-dire ceux tirés de la façon dont évoluent les maladies, ou de la plus ou moins grande résistance que leur offrent les organismes, constituent une troisième catégorie, qui dépend directement de la précédente. La quatrième, très discutée, est celle des *caractères psychologiques*. Enfin il faut bien spécifier que, pour avoir une valeur anthropologique, tous ces caractères doivent être héréditaires : une disposition qui serait directement déterminée par le milieu où vit un individu, et disparaîtrait chez ses descendants, s'ils se trouvent dans des conditions d'existence différente, ne peut être regardée comme raciale.

[12]

On voit que, dans cette définition, seuls entrent en jeu, pour distinguer la race, les caractères qui tiennent à la nature même de notre être. En aucun cas, le terme race ne doit être appliqué aux groupes fondés sur les caractères de civilisation. A plus forte raison ne peut-il l'être aux communautés politiques. L'expression la plus exacte pour désigner les premiers est celle, précédemment mentionnée, d'ethnie ; pour les secondes, celle de peuple ou de nation. Ni les uns, ni les autres, ne sont des races

Un exemple classique de la différence entre ces notions est celui de l'Europe. Si on se base sur les divisions politiques, on voit que notre continent se compose d'une mosaïque d'États : France, Grande-Bretagne, Allemagne, etc. Si on se base sur le grand caractère de civilisation qu'est la langue, on a essentiellement trois grandes ethnies, alignées

de l'Ouest à l'Est : les Latins, les Germains et les Slaves. Si on considère les caractères raciaux, on a trois groupes de races, alignés du Nord au Sud : les Nordiques, les races brachycéphales et les Méditerranéens. Ainsi, race, ethnie et nation forment des groupes différents et qui ne coïncident pas. On ne doit pas parler de race française ou de race allemande, mais de nation française et de nation allemande ; on ne doit pas parler de race latine ou de race slave, mais d'ethnie latine et d'ethnie slave (il serait même plus exact de dire : ethnie linguistique latine ou slave, pour spécifier que le caractère pris ici en considération [13] est la langue). Mais on peut parler de races nordique ou méditerranéenne parce que, nous le verrons plus tard, ce sont les caractères physiques qui séparent ces deux groupes.

Les définitions ci-dessous permettent, en résumé, de ne pas confondre les trois catégories de groupements humains envisagés dans ce paragraphe :

la race est un groupe naturel, formé d'Hommes présentant une communauté de caractères physiques héréditaires ; son étude ressort de l'anthropologie physique (anthropologie proprement dite) ;

l'ethnie est un groupe formé d'Hommes présentant une communauté de caractères de civilisation ; son étude ressort de l'ethnographie ;

la nation est un groupe formé d'Hommes réunis sous un même gouvernement ; son étude ressort de l'histoire.

[14]

[15]

Anthropologie de la population française

Chapitre II

Notions préliminaires

I. Les caractères raciaux.

[Retour à la table des matières](#)

Les caractères qui permettent de déterminer les races sont très nombreux. Mais tous n'ont pas la même valeur. Nous nous limiterons ici à ceux dont la connaissance est particulièrement importante pour la distinction des races de la France. Un seul est d'ordre physiologique ; les autres sont d'ordre anatomique et s'obtiennent, soit par la simple observation soit par des mensurations. Les caractères pathologiques et psychologiques ne sont pas encore suffisamment étudiés pour être examinés dans ce livre.

La stature.

C'est un des traits les plus aisés à apprécier. Il offre en outre cet avantage qu'on le relève dans les conseils de révision : on possède ainsi sur lui une abondante documentation. Il convient cependant de [16] ne

pas utiliser aveuglément tous les chiffres recueillis. Trois points doivent être pris en considération :

- 1° D'un sexe à l'autre, la stature diffère d'environ 12 centimètres ; c'est dire que les statistiques doivent spécifier s'il s'agit d'hommes ou de femmes et, qu'en aucun cas, il ne faut mélanger les chiffres correspondant à des sexes différents.
- 2° La stature n'acquiert son plein développement qu'à 25 ans. Ainsi les jeunes soldats, sur lesquels porte le plus grand nombre des recherches, n'ont pas encore atteint la taille définitive de leur race. La chose est grosse de conséquences, car on peut alors se demander si on a le droit de tenir compte des données des conseils de révision. Des recherches approfondies ont montré que la moindre taille ainsi obtenue était généralement compensée par le fait que les hommes de stature trop faible ne sont pas portés sur les registres de recrutement. Sinon, il suffirait d'augmenter les valeurs de 1 à 1,5 centimètres.
- 3° La stature commence à diminuer après 50 ans. Il faut donc laisser de côté les sujets ayant dépassé cet âge.

Ainsi, les recherches sur la stature des adultes d'une race donnée ne doivent comprendre que les individus de 25 à 50 ans et séparer les deux sexes. Les résultats obtenus sont classés par les anthropologistes de la façon suivante :

Statures hautes	1m.70 et plus.
[17]	
Statures moyennes :	
sur-moyennes	1m.65 à 1m.69
sous-moyennes	1m.60 à 1m.64
Statures petites	1m.59 et moins

La couleur.

Les différences de coloration portent sur la peau, les cheveux et les yeux. Mais les premières ne nous arrêteront pas, car leurs variations chez les Français sont minimales. Les deux autres méritent au contraire un examen détaillé.

Les teintes des cheveux peuvent être classées en trois grandes catégories.

Cheveux clairs	roux.
	blonds.
intermédiaires	châtains.
foncés	bruns.
	noirs.

Autant que possible, la détermination de ces couleurs ne doit pas être faite au jugé : un observateur risquerait par exemple de classer comme clairs des cheveux qu'un autre noterait comme bruns. Deux anthropologistes opérant dans une même région aboutiraient ainsi à des résultats différents ! Il faut avoir avec soi, comme point de comparaison, une « échelle de couleurs » établie dans les laboratoires.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que la teinte des cheveux fonce avec l'âge. Sur 100 enfants [18] blonds de nos pays, 50 au moins sont châtains à 21 ans. Les relevés faits sur les élèves des écoles doivent donc être considérés à part et, pour rien au monde, mélangés à ceux des adultes.

La couleur des yeux comporte trois catégories identiques :

Yeux clairs	bleus.
intermédiaires	vert d'eau, gris violacé, brun et vert.
foncés	foncés de toutes nuances.

Là, également, l'utilité d'une échelle chromatique a une grande importance, mais l'estimation de l'âge est sans intérêt. Un foncement des yeux se produit bien vers l'adolescence, mais il est toujours très faible, et parfois remplacé par un éclaircissement. On peut ne pas en tenir compte.

On doit enfin noter que, très généralement, il y a parallélisme entre la couleur des yeux et celle des cheveux. On admet que, dans les races pures, le parallélisme est complet, ce qui permettra, comme on le verra plus loin, de distinguer des *races blondes*, à cheveux blonds et yeux clairs, et des *races brunes*, à cheveux bruns ou noirs et yeux foncés. Les individus présentant une discordance entre la couleur des yeux et celle des cheveux, de même que ceux ayant [19] l'une et l'autre intermédiaires, proviendraient d'un mélange de races. Cette conception n'est du reste pas admise par tous les anthropologistes.

L'indice céphalique.

C'est un des caractères fondamentaux de l'anthropologie, et qui joue un très grand rôle dans la discrimination des races humaines. Il exprime la forme générale de la tête.

Quand on regarde un crâne par en haut, il paraît tantôt long et étroit, tantôt court et large. Dans le premier cas, il est dit dolichocéphale, dans le second brachycéphale (voyez pl. I à III). Les crânes ayant une forme intermédiaire sont appelés mésocéphales. Tous les auteurs

s'accordent sur ce point. La difficulté consiste à établir des limites précises entre les trois catégories.

Pour éliminer tout arbitraire, on procède de la façon suivante : on mesure, avec un instrument de précision comparable à un compas à branches incurvées, la plus grande longueur de la tête, de la saillie qui surmonte la racine du nez jusqu'à l'occiput ; avec le même compas, on mesure ensuite la plus grande largeur, laquelle se trouve généralement un peu au-dessus et en arrière des oreilles. La comparaison de ces deux dimensions permet d'établir la formule :

$$\frac{\text{long. maximum de la tête} \times 100}{\text{largeur maximum de la tête}} = \text{ind. céphalique}$$

[20]

Ainsi, l'indice exprime la largeur qu'aurait la tête si sa longueur était égale à 100 : plus l'indice est élevé, plus la tête est large (et courte) ; plus il est bas, plus la tête est étroite (et longue). Des têtes de dimensions différentes peuvent donc être comparées sans difficulté.

La classification admise pour l'indice céphalique est la suivante (d'autres classifications ont été proposées, elles sont de moins en moins utilisées) :

tête dolichocéphale (longue)	indice inférieur à 76.
tête mésocéphale (moyenne)	de 76 à 80,9.
tête brachycéphale (large)	de 81 et plus.

Lorsque l'indice atteint ou dépasse 85,5 on dit souvent qu'il y a hyperbrachycéphalie.

La face et l'indice facial.

De même que le crâne peut être court ou long, le visage, vu par devant, peut paraître haut et étroit,

ou bien bas et large (voyez planche II). Cette différence de forme est exprimée par l'indice facial.

Etabli suivant le même principe que le précédent, il rapporte l'une à l'autre la largeur (distance entre les deux pommettes) à la hauteur (distance entre un point déterminé pris à la racine du nez et le bord inférieur du menton) de la face ; plus l'indice est grand, plus la face est haute (et étroite), plus il est petit, plus la face est basse (et large). Les anthropologistes distinguent ainsi trois catégories dont il suffira de dire [21] qu'elles sont nommées : brachyprosope (faces basses), mésoprosope (faces moyennes) et leptoprosope (faces hautes).

Dans beaucoup de races, l'indice facial est parallèle à l'indice céphalique, c'est-à-dire que les sujets à crâne long ont aussi la face longue, et réciproquement : la dolichocéphalie coïncide avec la leptoprosopie, la brachycéphalie avec la brachyprosopie. On dit que la tête est harmonique. Mais, dans certains groupes, le parallélisme n'existe plus ; il y a dysharmonie.

Un autre caractère de la face est la saillie en avant des mâchoires : si elle est forte, il y a prognathisme ; si elle est modérée, il y a mésognathisme ; si elle est nulle, d'où un profil rectiligne, il y a orthognathisme. Ajoutons que, dans une race donnée, la femme est toujours un peu plus prognathe. Pour ce caractère encore, il ne faut donc pas mélanger les sexes.

Le nez et l'indice nasal.

La forme du nez est un autre point d'un grand intérêt. Elle s'exprime par un troisième indice, qui rapporte la hauteur de l'organe (distance entre un point déterminé de la racine du nez et la base de celui-ci) à sa largeur (distance entre les ailes du nez), suivant la formule :

$$\frac{\text{largeur maximum du nez} \times 100}{\text{hauteur du nez}} = \text{indice nasal}$$

[22]

Ici, plus l'indice est élevé, plus le nez est large et bas, plus il est faible, plus le nez est étroit et haut. La classification adoptée est la suivante :

nez leptorhinien (étroit)	indice inférieur à 70.
nez mésorhinien (moyen)	indice de 70 à 84,9.
nez platyrhinien (large)	indice de 85 et plus.

L'indice diffère un peu d'un sexe à l'autre, mais, surtout, il est beaucoup plus élevé chez les enfants. Les chiffres obtenus pour ceux-ci ne peuvent donc être comparés à ceux des adultes.

La direction du dos du nez offre généralement de l'intérêt ; vue de profil, elle peut présenter trois types fondamentaux : convexe, rectiligne, concave. Ce qu'on appelle nez aquilin, ou encore nez busqué, n'est qu'une exagération du type convexe.

Autres caractères morphologiques.

Une série d'autres caractères sont encore utilisés par les anthropologistes ; il suffira d'en dire quelques mots. La forme des cheveux ne diffère guère chez les Français ; une chevelure extrêmement frisée, avec tendance au crépelage, est une présomption pour un croisement ancien avec des Noirs. Dans un ordre d'idées parallèle, la présence d'une bride

à l'angle interne de l'oeil est une présomption de métissage avec des Jaunes.

Du point de vue métrique, on considère souvent la « taille assis », qui s'obtient en faisant asseoir un [23] sujet sur un tabouret et en mesurant sa hauteur à partir du siège. La longueur des jambes est ainsi éliminée et on peut constater que des hommes de stature égale se trouvent avoir, les uns un buste long et des jambes courtes, on les nomme microsokèles ; les autres un buste court et des jambes longues ; ce sont les macrosokèles. La longueur du membre supérieur peut être mesurée directement (c'est-à-dire de l'épaule à l'extrémité du médus), mais il est plus commode, quoique moins exact, de l'estimer en prenant l'envergure : c'est la distance de l'extrémité d'une main à l'autre, quand les bras sont étendus en croix.

D'autres dimensions, comme le poids, le tour de poitrine, etc., sont souvent utilisées en éducation physique ; elles ont très peu de valeur du point de vue racial, du moins quand on se borne à comparer les races européennes.

Les groupes sanguins.

Nous arrivons ici à un caractère d'ordre physiologique, qui repose sur certaines propriétés du sang. Découvert il y a moins de trente ans, et étudié d'abord par les médecins, il a très vite suscité l'intérêt des anthropologistes. Il a comme base un fait expérimental : quand on met en présence deux sangs humains, parfois il ne se produit rien, mais, le plus souvent, les globules de l'un sont agglomérés par [24] l'autre. Ce phénomène tient à la présence de substances chimiques spéciales dites « agglutinogènes » ; des expériences précises ont montré qu'il peut exister chez l'homme deux agglutinogènes différents, qu'on appelle A et B. Tantôt ils sont présents ensemble, tantôt un seul est présent, tantôt ils font tous les deux défaut. De là la répartition des hommes en quatre catégories, qu'on a nommées « groupes sanguins ».

Ceux qui ont dans leur sang les deux agglutinogènes sont dits du groupe AB ; s'ils n'ont que l'agglutinogène A, ils sont du groupe A ;

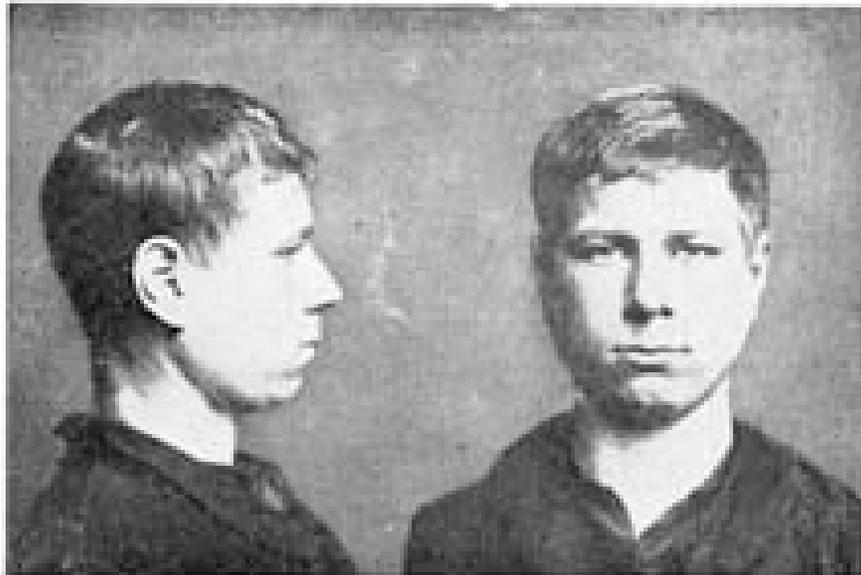
ceux à agglutinogène B forment le groupe B ; ceux qui n'ont ni A, ni B, forment le groupe O. La connaissance de ces groupes a une grande importance en médecine, car les individus du groupe O ont un sang qui n'agglomère pas (et par conséquent ne détruit pas) les globules rouges des autres hommes, il peut donc être employé sans danger dans la transfusion sanguine. Les hommes du groupe O sont dits donneurs universels.

Les quatre groupes existent dans presque toutes les races, mais de nombreuses recherches ont montré que leurs proportions diffèrent suivant les régions. Parfois, ce sont les individus du groupe A qui sont les plus nombreux, d'autres fois ceux du groupe B, d'autres fois encore ceux du groupe O ; seul le groupe AB reste toujours très faible. Chose curieuse, ces variations des groupes sanguins sont le plus souvent indépendantes de la répartition en races établie d'après

PLANCHE I



Race nordique



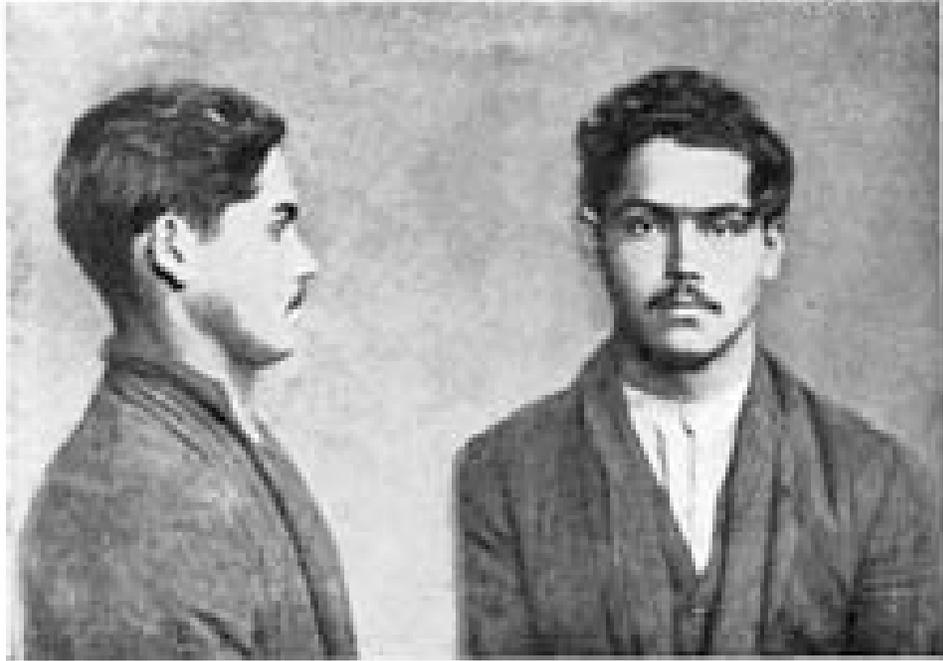
RACE LORRAINE

PLANCHE II



RACE ALPINE

PLANCHE III



RACE MÉDITERRANÉENNE



TYPE BASQUE

PLANCHE IV



JUIF FRANÇAIS

TYPE ASHKÉNAZIM



GITANE FEAMIA: TYPE INDU-AFGHAN

[25]

les autres caractères physiques. Elles n'en ont pas moins un grand intérêt anthropologique et méritent d'être considérées. La facilité avec laquelle se fait la détermination du groupe, opération qui peut être réalisée dans tous les laboratoires de sérologie, permet en effet d'étendre les recherches à un très grand nombre d'individus et d'obtenir rapidement d'importantes statistiques.

II. Un coup d'œil sur les races de l'Europe.

[Retour à la table des matières](#)

Le nombre des races humaines est considérable. Les anthropologistes ne sont pas, d'accord sur leur chiffre, car, en beaucoup d'endroits, il y a eu des mélanges et des superpositions, mais tous sont unanimes à reconnaître qu'elles se groupent en trois grandes divisions au moins : les races blanches, les races noires et les races jaunes. Celles qui habitent l'Europe appartiennent à peu près uniquement à la première ; les Noirs n'ont jamais pénétré sur notre continent ; quant aux Jaunes, on ne les trouve que dans les régions qui touchent à l'Asie, et les peuples qu'on leur a rapporté offrent encore beaucoup de caractères de Blancs.

À la fin du XIXe siècle, on ne décrivait en Europe que trois races ; l'anthropologiste Deniker a porté ce nombre à six ; d'autres l'ont élevé jusqu'à huit ou [26] dix, mais certaines de ces nouvelles races sont discutées et ne sont probablement que des variations locales d'autres plus importantes. Le chiffre de cinq est le plus généralement admis. Les noms donnés à ces races sont en rapport avec les régions où on en trouve les représentants les plus purs ; ce sont les races *nordique*, *alpine*, *est-européenne*, *dinarique* et *méditerranéenne*. La première et la dernière ont leur crâne identique ; elles sont dolichocéphales ou mésocéphales ; mais leur couleur diffère : l'une est blonde, l'autre brune. Les trois autres ont le crâne large et court ; elles sont brachycéphales et, elles aussi, diffèrent par leur couleur, l'une étant blonde, les deux autres brunes.

1° *La race nordique* (planche I, en haut) est la mieux caractérisée. La taille y est élevée, 1 m. 73 en moyenne ; le corps est élancé, avec des épaules larges et un bassin étroit, à structure « macroskèle ». La peau, blanc rosée, ne brunit pas au soleil ; elle y prend une teinte brique cuite avec formation de taches de rousseur. Les cheveux sont blonds ou châains, les yeux bleus ou verts.

La tête du Nordique est allongée. Pendant longtemps, on l'a décrite comme dolichocéphale mais, en réalité, elle est plus souvent mésocéphale, son indice variant entre 76 et 79. La face aussi est allongée. Le nez, saillant et étroit, est leptorhinien ; son dos est rectiligne ou offre, chez les hommes, une légère coudure au milieu ; les lèvres sont minces, le menton [27] bien prononcé et plus ou moins carré. Chez la femme, les reins ne sont que modérément cambrés et les seins sont écartés et peu volumineux.

Les Nordiques se trouvent sur le pourtour de la Baltique et de la mer du Nord : péninsule scandinave (sauf dans sa partie la plus septentrionale), Danemark, régions nord de la Pologne et de l'Allemagne, majeure partie de l'Angleterre, littoral septentrional de la Hollande, de la Belgique et de la France. Mais c'est surtout dans la zone de la Baltique, particulièrement la Suède centrale, que leur aspect correspond vraiment à la description qui précède. Dans le reste de leur territoire, il y a souvent modification de certains de leurs caractères : on n'a plus la race nordique typique, mais des variétés de celle-ci. La plus connue est celle dite *dalique*, dont divers auteurs veulent faire une race indépendante. Comme les Nordiques proprement dits, les Daliques sont grands, avec des yeux bleus et des cheveux blonds. Mais leur corps est lourd et massif, leur tête est large, pouvant aller jusqu'à une légère brachycéphalie. Leur face, surtout, est très élargie — méso ou brachyprosope — avec les angles de la mâchoire saillants : le visage prend ainsi une forme carrée qui contraste avec celle allongée du vrai Nordique.

Le type dalique a été signalé pour la première fois dans la Suède méridionale, en Dalécarlie (c'est de là que lui vient son nom) ; on le rencontre aussi dans différentes régions de l'Allemagne et de la Hollande, [28] peut-être même en France, comme nous le verrons plus loin.

2° La race alpine (planche II, en bas) est, presque par tous ses caractères, l'opposé de la précédente. La stature est faible, sous-moyenne : 1 m. 63 à 1 m. 64. Le corps est trapu et ramassé, avec des membres courts : l'Alpin est « court sur pattes », microsèle, alors que le Nordique, avec ses grandes jambes, pourrait être comparé à un échassier. Chez la femme, le bassin est très large et les seins, volumineux, s'affaissent rapidement.

La peau est blanche, mais sans la teinte rosée du Nordique ; au soleil, elle brunit et ne rougit pas. Les poils sont nombreux sur le corps. Les cheveux sont bruns ou châtain foncé. Les yeux sont généralement donnés comme bruns, mais ils ont souvent une teinte plus claire, grise ou même bleue.

Implantée sur un cou massif, la tête frappe par sa grande brachycéphalie, l'indice moyen atteignant 85 à 87, voire jusqu'à 97 chez certains sujets. Corrélativement, la face est basse et large, brachyprosope. Les mâchoires aussi sont larges, mais leurs angles ne font pas saillie, de sorte que le visage a, comme le crâne, une forme arrondie. Court et peu saillant, le nez est beaucoup plus large que chez les Nordiques, il est de là catégorie mésorhinienne ; son dos est souvent concave, surtout chez les femmes ; les lèvres sont bien dessinées, le menton arrondi comme tout le reste de la figure.

[29]

Essentiellement continentale, la race alpine occupe une grande partie de l'Europe centrale et occidentale : Hongrie, Allemagne méridionale, Italie du Nord, Suisse et tout le centre de la France. Malgré son nom, elle déborde donc largement le massif des Alpes. Les Lapons, qui habitent le Nord de la péninsule scandinave, en sont sans doute un rameau détaché.

3° Race dinarique (planche II, en haut). Autrefois confondus avec les précédents dont ils partagent la brachycéphalie, les Dinariques s'en distinguent facilement. Leur taille est plus élevée, 1 m. 68 à 1 m. 72 ; leur corps est élancé, avec de longues jambes. Les cheveux et les yeux sont bruns, la tête est aussi brachycéphale que chez les Alpains, mais

tandis que, chez ces derniers, elle était arrondie, ici, elle est aplatie en arrière ; ce caractère apparaît bien dans les vues de profil où l'occiput des Dinariques paraît comme taillé à coups de hache. En outre, la face est longue et le nez, fort et proéminent, a un volume qui dépasse celui de toutes les autres races européennes ; sa racine remonte très haut entre les yeux et son dos est droit ou plus ou moins convexe. Autre caractère des Dinariques : la grande hauteur du menton.

Cette race habite essentiellement les zones montagneuses du Sud-Est de l'Europe : Albanie, Yougoslavie et Carpathes. Mais on la trouve aussi dans les Alpes méridionales, par l'intermédiaire desquelles elle semble atteindre la France.

[30]

Dans certaines régions, ses représentants se différencient des Dinariques typiques par la présence de cheveux blonds et d'yeux bleus, c'est la variété *norique* (du nom des Alpes noriques où elle est particulièrement fréquente), encore dite « Dinariques blonds ». Elle a peut-être joué un rôle dans le peuplement de notre pays.

4° La race est-européenne ressemble à l'alpine par sa structure générale, mais elle s'en distingue par sa couleur très claire, qui dépasse encore celle des Nordiques : la peau est pâle ; les cheveux sont blonds ou d'une teinte cendrée qui va parfois jusqu'au blanc ; les yeux sont bleu clair ou gris.

Les autres traits sont moins caractéristiques : la taille est faible, 1 m. 63 à 1 m. 64, et le corps trapu ; la tête est brachycéphale, la face basse et large ; le nez, court et peu saillant, a souvent son bout retroussé.

Localisée à l'Europe orientale, essentiellement la Pologne, la Russie et les Pays baltes, cette race n'intéresse pas la France.

5° Race méditerranéenne (planche III, en bas). — Occupant le sud de l'Europe, elle déborde largement sur l'Afrique du Nord et même l'Asie. Cette grande extension explique qu'elle présente différen-

tes variétés, mais toutes ont deux caractères communs, leur tête allongée, dolichocéphale ou presque, et leur couleur foncée.

Les Méditerranéens typiques ont une stature [31] sous-moyenne, généralement égale à celle des Alpains : 1 m. 63 à 1 m. 65, mais leur aspect est bien différent : le corps est svelte et élancé, la taille bien dessinée, le cou mince ; les mains et les pieds sont petits et étroits ; chez la femme, les reins sont très cambrés et les seins, légèrement coniques, gardent longtemps leur fermeté.

La peau est brune, se hâlant rapidement sous l'action du soleil et pouvant alors devenir presque noire. Les yeux sont brun foncé, les cheveux très noirs. La tête, nettement dolichocéphale, montre un visage long et étroit, à contour ovale. Le nez est fin, leptorhinien ou légèrement mésorhinien, avec un dos rectiligne et une pointe effilée. Les yeux sont grands, la bouche et les oreilles petites, les lèvres charnues.

En Europe, cette race se concentre autour des bords de la Méditerranée : Espagne et Portugal, France méridionale, majeure partie de l'Italie péninsulaire, Sud et Sud-Est des Balkans. Sa principale variété est celle dite *atlanto-méditerranéenne*, qui occupe divers points de l'Espagne et de la France, et se sépare des Méditerranéens typiques par une taille plus grande, 1 m.66, et une tête moins allongée. D'autres variétés ont été décrites en Afrique ; elles ne nous intéressent pas.

En définitive, on voit que la répartition géographique des cinq races fondamentales de l'Europe [32] est, jusqu'à un certain point, en rapport avec leurs caractères anthropologiques. Les deux races dolichocéphales (ou éventuellement mésocéphales) forment deux longues bandes, situées respectivement au Nord et au Sud du continent : les Nordiques se groupent autour de la mer Baltique et de la mer du Nord, les Méditerranéens sur les rives de la mer de ce nom. Les trois races brachycéphales forment un gros bloc, qui s'intercale entre les deux bandes précédentes, et va de la France à l'Oural, en s'élargissant progressivement : les Alpains occupent la partie Ouest, la race est-européenne la partie Est, la dinarique celle Sud-Est. Ainsi l'Europe nous apparaît comme partagée en cinq territoires, deux essentiellement maritimes, dévolus aux races à crânes longs, trois essentiellement continentaux, dévolus à celles à crânes courts, et la France, par sa situation à l'extrémité du

continent, se trouve renfermer à la fois des représentants des deux bandes méditerranéenne et nordique, et du bloc brachycéphale. Sa composition raciale sera donc, jusqu'à un certain point, une image de celle de l'Europe.

Le tableau qui suit résume les caractères essentiels des cinq racés que nous venons de définir. C'est avec les données qu'il contient que nous essaierons, dans le quatrième chapitre de ce livre, d'interpréter les résultats des enquêtes sur l'anthropologie de notre pays.

[33]

<i>Race nordique.</i>	Stature élevée, cheveux et yeux clairs, tête dolicho-mésocéphale, face allongée.
<i>Var. dalique</i>	Idem, mais tête et surtout visage plus larges.
<i>Race est-européenne</i>	Stature petite, cheveux et yeux très clairs, tête brachycéphale, face large.
<i>Race alpine.</i>	Stature petite, cheveux et yeux foncés, tête brachycéphale, face large.
<i>Race dinarique.</i>	Stature élevée, cheveux et yeux foncés, - Cèle très brachycéphale, face moyenne.
Var. norique (dinarique blonde) blonde).	Idem, mais cheveux et yeux clairs.
<i>Race méditerranéenne.</i>	Stature petite, cheveux et yeux très foncés, dolichocéphale, face longue.
<i>Var. atlanto-méditerranéenne.</i>	Idem, mais stature plus grande et tête plus courte

[35]

Anthropologie de la population française

Chapitre III

Les caractères raciaux des Français

[Retour à la table des matières](#)

En 1859, Paul Broca, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et le véritable créateur de l'anthropologie française, fondait la Société d'Anthropologie de Paris. Quelques années plus tard, en 1867, il créait le Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole pratique des Hautes Études. Sous la vigoureuse impulsion de leur fondateur, ces deux organismes entreprenaient aussitôt une série d'enquêtes sur les caractères anthropologiques des Français. Les noms de Bertillon, Topinard et Collignon s'attachent particulièrement à ces recherches, qui ont apporté sur les races de notre pays des documents de tout premier ordre. Avant Broca, les auteurs confondaient races et peuples ; ils parlaient couramment de race gauloise, race celtique, race latine, etc... Les travaux du maître et de ses élèves ont fait justice de tous ces termes ; ils ont montré qu'ils n'ont aucune valeur anthropologique. Ils nous ont appris quelles sont les vraies races de notre sol, celles qui ressortent de l'étude physique de ses habitants.

[36]

Ce sont les résultats de ces recherches qui seront exposés ici. Mais une remarque doit être faite à leur propos : toutes, ou presque, sont antérieures à 1900. Après cette date, les études anthropologiques ont porté sur d'autres domaines ; elles ont délaissé l'examen de notre pays. Il faut arriver jusqu'en 1940 pour voir entreprise une nouvelle enquête générale, celle de l'auteur de ce livre sur les groupes sanguins. Bien des points cependant restaient dans l'ombre qui auraient mérité d'être étudiés. En 1900, la France était en avance sur le reste de l'Europe pour la connaissance des caractères anthropologiques de, ses habitants. Elle est très en arrière aujourd'hui !

I. - La stature.

[Retour à la table des matières](#)

Calculée par J. Deniker sur 447.172 sujets, la taille moyenne des Français est 1 m.646 ; elle correspond sensiblement à la moyenne de l'humanité, 1 m.65. Mais ce n'est là qu'un chiffre global. Ce qui présente de l'intérêt pour l'anthropologiste, c'est de connaître les différences entre les diverses régions de la France. Pour ce caractère, comme pour les suivants, le meilleur procédé est de comparer les moyennes obtenues pour chaque département. C'est ce qui est fait dans la carte de la figure 1.

Un fait frappe de suite à son examen. Les départements ayant une taille plus haute et ceux ayant une taille plus basse ne sont pas répartis au

[37]

Fig. I.
Répartition de la stature en France, d'après Deniker.

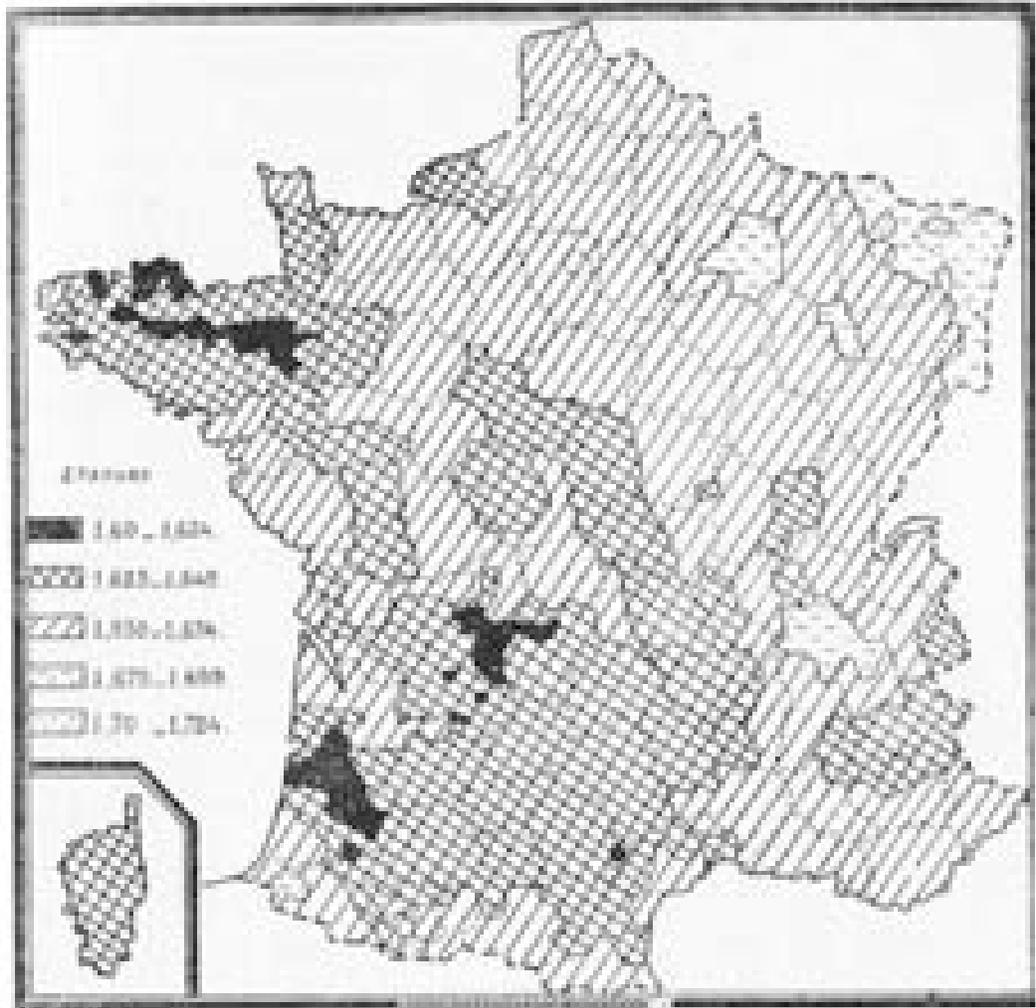


FIG. I. - Répartition de la stature en France, d'après Deniker.

[38]

hasard. Les premiers sont au Nord-Est d'une ligne allant du Cotentin aux Alpes, les seconds au Sud-Ouest. Cette séparation avait été remarquée par Broca dès 1860. L'éminent anthropologiste l'avait interprétée comme la preuve de l'existence en France de deux races, qu'il assimilait alors à deux des grands peuples décrits en Gaule par César : les départements du Nord-Est correspondaient aux « Belges » du général romain — que Broca appelait Kymris --, ceux du Sud-Ouest à ses « Celtes ». Nous le verrons plus loin, les faits sont en réalité plus compliqués, mais cette coupure de la France n'en a pas moins une grande valeur. Les recherches de Collignon et, plus tard, de Deniker ont permis de la préciser.

La zone *des hautes tailles* couvre le Nord et l'Est de la France, soit le bassin de Paris (Normandie, Flandre, Ile de France, etc.), le plateau lorrain, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, la majeure partie du Dauphiné. Elle envoie deux coulées qui pénètrent dans la région du Sud-Ouest de part et d'autre du Massif Central : celle de l'Ouest englobe la Sarthe et se dirige vers les Charentes ; celle de l'Est emprunte la vallée du Rhône et aboutit à la Méditerranée, où elle s'étale plus ou moins. Dans toute cette zone, les moyennes des départements oscillent entre 1 m. 65 et 1 m. 72, mais la très grande majorité ne s'élève pas au-dessus de 1 m. 68. Des valeurs supérieures à ce chiffre ne se rencontrent que dans le pays basque, quelques arrondissements du Dauphiné, [39] de la Champagne et de la Lorraine, enfin presque toute l'Alsace-Lorraine ; dans ce dernier pays, plusieurs cantons dépassent même 1. m.70. C'est là que sont les tailles les plus élevées de la France ; elles appartiennent à la catégorie haute » (p. 16), tandis que le reste de la zone Nord-Est est seulement sur-moyen.

La zone *des basses tailles* couvre le Sud-Ouest de la France, mais les deux coulées indiquées plus haut la coupent en trois massifs correspondant à trois régions géographiques distinctes : le premier occupe la Bretagne avec quelques arrondissements voisins. Le second s'étale sur tout le Massif Central, débordant celui-ci au Sud pour envahir le bassin de la Garonne. Le troisième couvre les Alpes méridionales ; la Corse peut lui être rattachée.

Dans toute cette zone, les tailles moyennes des divers départements oscillent entre 1 m. 60 et 1 m.65, elles sont sous-moyennes, suivant la classification adoptée plus haut. Encore la plus grande partie dépasse-t-elle 1 m. 62 ; trois îlots de taille particulièrement basse sont seuls inférieurs à ce chiffre : un dans les collines de Bretagne, un dans les Landes et un dans le Limousin. C'est dans quelques cantons de cette dernière province que sont les Français les plus petits : la taille y tombe au-dessous de 1 m. 60. C'est le pendant de ces cantons d'Alsace-Lorraine où la stature dépassait 1 m. 70.

[40]

En définitive, on constate que la majorité des Français a une stature qui va de 1 m. 62 à 1 m. 68, les statures basses se groupant au Sud-Ouest, les statures hautes au Nord-Est. Seuls sont vraiment plus grands les Basques, les Dauphinois, certains Champenois et surtout les Alsaciens et les Lorrains, tandis que sont vraiment plus petits les Bretons du centre, les Limousins de la Corrèze et les Landais.

Il convient d'ajouter que les chiffres précédents sont ceux qui concernent les hommes. Pour les femmes, ils doivent être diminués de 12 centimètres. La taille moyenne des Françaises est de 1 m. 53.

Un dernier fait a enfin été constaté par les anthropologistes : l'élévation de la taille depuis le début du XIXe siècle. Le phénomène n'est pas particulier à la France ; noté dans la plupart des pays d'Europe, il paraît consécutif à l'amélioration générale des conditions de vie. En cinquante ans, la stature des Français s'est élevée de deux à quatre centimètres, cinq à six même dans quelques régions. On voit l'erreur des auteurs qui ont parlé d'une soi-disant dégénérescence de la population de notre pays !

II. - LA COULEUR.

[Retour à la table des matières](#)

En 1888, P. Topinard, secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Paris, organisait sur la couleur des yeux et des cheveux de toutes les régions de la France une grande enquête portant sur 200.000 [41] sujets. Pour les raisons indiquées plus haut, les adultes étaient seuls considérés.

Les résultats obtenus pour les deux caractères ne sont pas absolument identiques. Pour les cheveux, il y a partout prépondérance des teintes foncées : dans chacun des 88 départements ¹ le nombre des hommes à cheveux bruns ou noirs est supérieur à celui de ceux à cheveux blonds. Le seul où les uns et les autres soient à peu près à égalité est la Manche ; encore, même là, y a-t-il une légère supériorité des cheveux foncés.

Pour les yeux, les teintes claires sont plus fréquentes : les yeux foncés de toutes nuances ne prédominent plus que dans 69 départements ; dans les 19 autres, ce sont les yeux bleus. Mais leur supériorité est faible et ne s'accuse vraiment que dans deux des subdivisions de la Normandie : la Manche, que nous retrouvons ainsi à nouveau, et le Calvados. On peut donc dire que la majorité des Français est de teinte foncée, ce caractère étant plus prononcé pour les cheveux que pour les yeux. Ceci n'est du reste qu'une conclusion globale et il faut examiner les choses, avec plus de détails.

Il y a avantage, pour une telle étude, à considérer simultanément les résultats obtenus pour les cheveux et les yeux. C'est ce qui a été fait dans la carte de la figure 2, établie en comparant, dans chaque [42] département, la somme des cheveux et des yeux foncés (car il faut noter que ce ne sont pas forcément les mêmes individus qui ont ces deux caractères) à celle des cheveux et des yeux clairs. Ce facile calcul montre

¹ Dans ce chiffre, le territoire de Belfort était compté comme un département, l'Alsace-Lorraine, prise en bloc, comme un autre.

qu'on peut distinguer en France deux grandes zones à peu près égales : l'une où la proportion des yeux bleus et des cheveux blonds est encore relativement élevée, soit que la somme de ces deux teintes prédomine vraiment sur l'autre (première catégorie de la fig. 2), soit parce que la prédominance des cheveux et yeux foncés n'atteint pas 10% (deuxième catégorie); l'autre où cette prédominance est manifeste et dépasse 10% (les trois autres catégories de la carte). La répartition des deux zones est particulièrement intéressante.

La carte indique en effet, qu'elles sont séparées par une ligne qui traverse obliquement la France, de la base de la Bretagne aux Alpes : les départements les plus clairs sont au-dessus, les plus foncés au-dessous. Bretagne à part, cette distribution coïncide d'une façon frappante avec celle de la stature. Elle nous apprend que notre pays est habité, au Sud-Ouest, par des hommes de taille modérée et à yeux et cheveux foncés ; au Nord-Est, par des hommes de plus haute taille, à yeux et cheveux souvent clairs. C'est une importante constatation, que nous interpréterons plus tard.

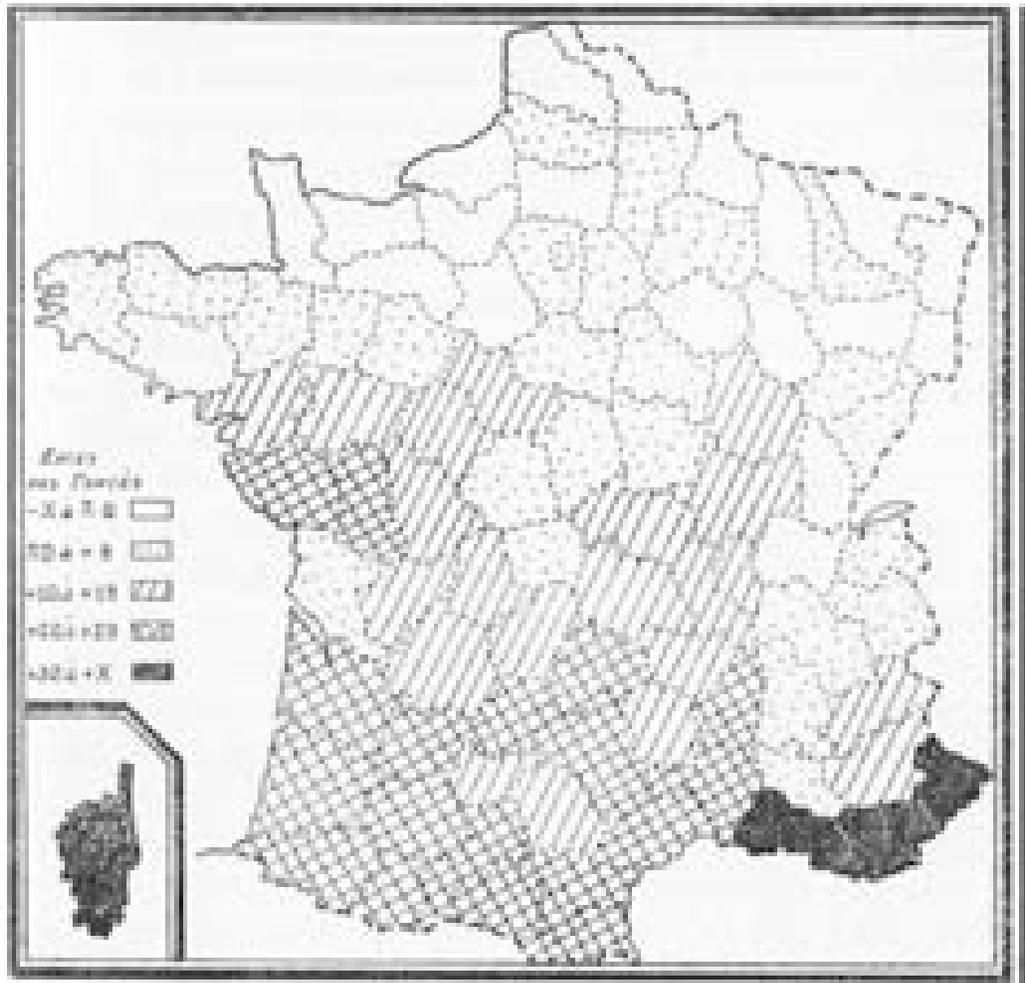
Une autre ressemblance avec la stature est encore que la ligne de séparation n'est pas régulière.

[43]

Fig. 2.

Répartition de la couleur en France.

FIG. 2. — Répartition de la couleur en France.



Les cinq catégories sont établies d'après le rapport de la somme des yeux et cheveux foncés à celle des yeux et cheveux clairs. Dans la première (- X à + 0), il y a plus grande fréquence des teintes claires ; dans les quatre autres, il y a plus grande fréquence des teintes foncées, les chiffres + 0 à + 9, + 10 à 19, etc., indiquant que cette prédominance est de 0 à 9 %, de 10 à 19 %, etc.

[44]

Là aussi, la zone Nord-Est, celle des teintes claires, émet deux coulées qui s'enfoncent dans la masse Sud-Ouest, de part et d'autre du Massif Central ; la plus développée est celle de l'Est, qui suit la vallée du Rhône, et va jusqu'au Vaucluse.

La *zone des sujets clairs* couvre la Bretagne, tout le bassin de Paris, le plateau lorrain, la Franche-Comté, la Savoie et la plus grande partie du Dauphiné. Trois régions s'y distinguent parce que la prépondérance des teintes claires y est effective (départements blancs de la carte) : la Normandie, la Flandre et la région lorraino-champenoise. La première, dont les limites coïncident sensiblement avec celles de l'ancienne province de ce nom, est la partie la plus claire de toute la France : nous avons dit que, dans la Manche, le nombre des sujets blonds atteignait presque celui des cheveux foncés. La seconde aussi est très claire, mais la troisième est déjà plus mélangée d'éléments bruns.

Le Jura et l'Ain, ainsi que le Morbihan, forment deux autres territoires limités, à prédominance claire. On voit ainsi que les régions de la France où les cheveux blonds et les yeux bleus sont particulièrement fréquents sont toutes situées à la périphérie de la moitié septentrionale de notre pays, s'appuyant soit sur la mer, soit sur les frontières belge, allemande ou suisse. De l'autre côté de celles-ci, les Flandres belges, la Rhénanie et le Jura suisse contiennent une grande majorité de blonds, de même que, [45] au-delà de la Manche, l'Angleterre. Tout se passe donc comme si l'élément clair qui existe en France y était arrivé à une époque relativement récente, et venant des contrées voisines.

La *zone foncée* forme un gros bloc qui couvre le Sud et l'Ouest de la France. Elle présente, elle aussi, trois centres maxima (régions où la proportion des sujets foncés dépasse 20% : quatrième et cinquième catégories de la carte). Le premier occupe la majeure partie du Poitou, avec la Vendée et les Deux-Sèvres. Très étendu, le second englobe tout le Sud-Ouest, avec le Sud du Massif Central, le bassin d'Aquitaine et les Pyrénées ; au delà de ces montagnes, il s'appuie sur l'Espagne, dont les habitants, on le sait, sont de teinte particulièrement foncée. Le troisième, qui donne la main au précédent, s'étend sur la côte méditerranéenne. C'est là que se trouvent les quatre départe-

ments les plus foncés de la France : Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et Corse. Ainsi, du point de vue de la couleur, les riverains du golfe de Gênes forment l'antithèse de ceux de la Manche.

Résumons les notions précédentes. On voit que l'étude de la couleur permet d'abord de séparer un certain nombre de régions à caractéristiques tranchées : celles où il y a prédominance numérique des yeux bleus et des cheveux blonds : la Normandie, la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, une partie de la Franche-Comté ; et celles où il y a prédominance [46] manifeste des yeux foncés et des cheveux noirs Corse et littoral méditerranéen à l'Est du Rhône.

Tout le reste du pays offre une supériorité des yeux et des cheveux foncés, mais les teintes claires y gardent encore une certaine fréquence, surtout pour les yeux : elles sont plus communes au Nord-Est de la ligne Bretagne-Alpes, plus rares au-dessous.

III. - L'indice céphalique.

[Retour à la table des matières](#)

À l'inverse de ce qui a lieu pour la stature et la couleur, la détermination de l'indice céphalique exige une instrumentation particulière et ne peut être, faite que par un spécialiste. Aussi les données sur cette valeur sont-elles toujours moins nombreuses. Les recherches de divers auteurs, en première ligne desquels le docteur. Collignon, permettent cependant d'avoir une idée suffisante de sa distribution en France. La carte de la figure 3, qui repose sur 16.000 sujets, en fait ressortir les grandes lignes.

On voit d'abord que les moyennes des départements s'échelonnent de 78 à 88 : c'est dire que les Français sont mésocéphales et brachycéphales. Le département où les crânes sont les plus longs serait les Pyrénées-Orientales, avec un indice de 78,6 ; celui où ils sont les plus larges, la Lozère, avec un indice

de 88,8. Quant à la moyenne générale de tous les sujets, elle est de 83,6, donc brachycéphale.

La répartition des indices a un grand intérêt. [47] Comme pour la stature et la couleur, la France se divise naturellement en deux grandes zones, l'une contenant les indices les plus bas, l'autre les plus hauts. Mais alors que la ligne qui séparait les deux zones des caractères précédents allait obliquement du Nord-Ouest au Sud-Est, celle tracée par l'indice céphalique lui est à peu près perpendiculaire : elle va du Nord-Est au Sud-Ouest, des Ardennes aux Landes. Les deux lignes s'entrecroisent donc en X. On verra plus loin que ce fait fondamental commande la répartition des races de la France.

Un point curieux, mais bien mis en évidence par toutes les recherches des auteurs, est que, sauf dans le bassin de la Garonne, la ligne de séparation épouse exactement la lisière septentrionale de cette suite de hauteurs qui va de la frontière belge au Périgord en haut, elle longe d'abord les Ardennes, le plateau lorrain et celui de Langres, en les séparant du bassin de Paris ; plus loin, elle forme la limite entre le Morvan et le Limousin d'une part, la plaine de la Loire de l'autre ; plus loin encore, elle s'insinue entre le bassin des Charentes et les collines du Périgord. Dans les deux dernières régions, elle correspond à la courbe de niveau de 500 mètres, tandis qu'au-dessus du Morvan elle suit à peu près celle de 200 mètres. Il y aurait donc parallélisme entre la distribution de l'indice et le relief du sol !

La presque totalité de la zone située au Sud-Est de cette ligne est occupée par des brachycéphales : [48] c'est le grand *groupe brachycéphale central*, qui va de la frontière de l'Est aux Pyrénées en couvrant la majeure partie de la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Savoie, le Dauphiné, tous les départements du Massif Central, enfin une grande partie du bassin d'Aquitaine. Sauf dans cette dernière contrée, on voit qu'il ne comprend que des régions de plateaux ou de montagnes. Au Sud, il n'atteint pas la Méditerranée ; il en reste séparé par une bande à indices plus bas, correspondant aux départements côtiers. Et là aussi, la ligne de démarcation semble déterminée par la différence d'altitude : tout le long des Cévennes, elle suit très sensiblement la courbe de niveau de 500 mètres.

Le grand territoire occupé par le groupe brachycéphale central comporte deux régions où l'indice s'élève particulièrement. On peut les nommer « noyau arverne » et « noyau frontalier de l'Est ». Le premier correspond au Massif Central. C'est là, et dans les trois départements qui en forment la partie la plus élevée — Cantal, Haute-Loire et Lozère —, que l'indice céphalique atteint son plus haut degré ; c'est la grosse tache noire de la carte (fig. 3). Séparé du précédent par une coulée d'indices plus bas qui unit la vallée du Rhône à celle de la Loire, le noyau frontalier de l'Est occupe essentiellement la Lorraine, la Franche-Comté avec la partie orientale de la Bourgogne et la Savoie. Trois départements y sont particulièrement brachycéphales : Saône-et-Loire, Jura et Savoie.

[49]

Fig. 3.

Répartition de l'indice céphalique en France, d'après Collignon. (Les chiffres indiquent la »leur moyenne de chaque département.)

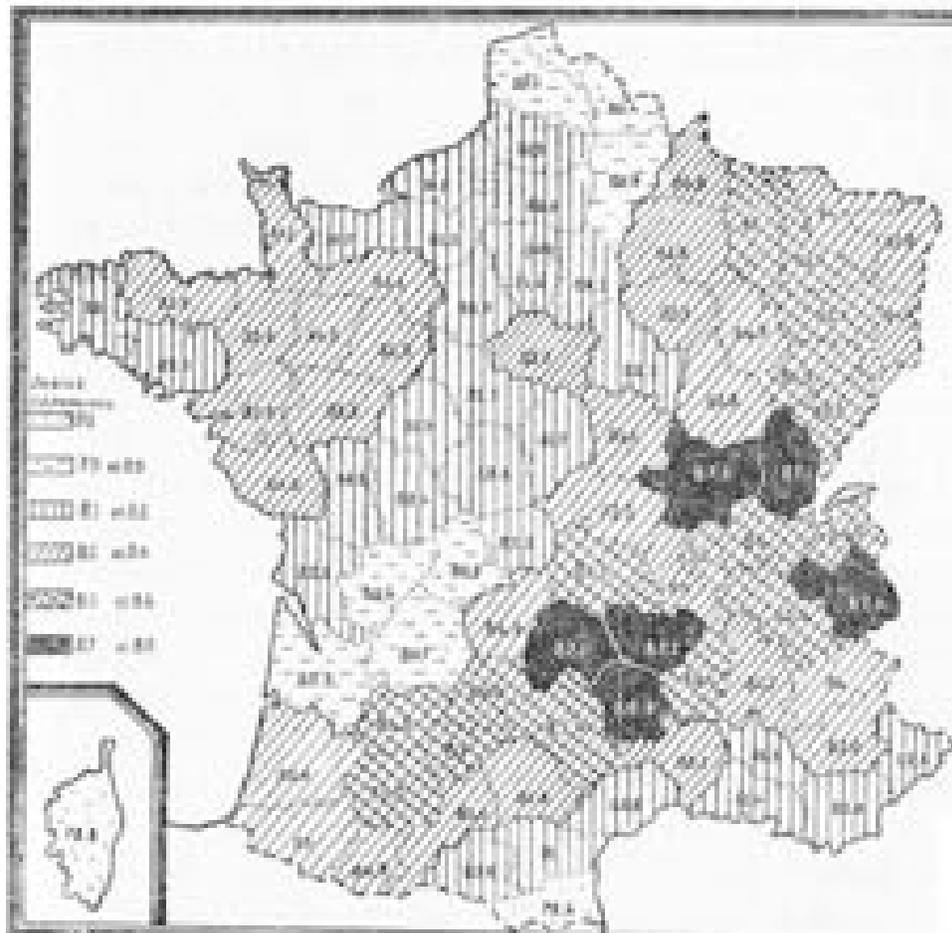


FIG. 3. — Répartition de l'indice céphalique en France, d'après Collignon. (Les chiffres indiquent la moyenne de chaque département.)

[50]

Dans son ensemble, ce noyau frontalier s'appuie sur la frontière orientale de la France, au delà de laquelle il se continue avec les grosses masses, également brachycéphales, des habitants de l'Allemagne du Sud, de la Suisse et de l'Italie du Nord.

La région à indices plus bas qui borde au sud le groupe brachycéphale central forme la bande pyrénéoméditerranéenne : elle va des Alpes-Maritimes à l'Ariège et, quoique semblant sur la carte s'arrêter à ce dernier département, se continue plus ou moins jusqu'à l'Atlantique par les arrondissements montagnards de la Haute-Garonne et des Hautes et Basses-Pyrénées. A son niveau, la brachycéphalie est très faible ; elle fait même place à la mésocéphalie dans les Pyrénées orientales, ainsi que dans la Corse qui se rattache très naturellement à cette bande. Ces deux départements sont, de toute la France, ceux où la tête est la plus allongée.

La zone située au Nord-Ouest de la ligne Ardennes-Landes comprend d'abord une grande région, qui s'étend de la frontière belge à l'Atlantique, en englobant la Flandre, la Normandie, l'Ile-de-France, le bassin moyen de la Loire, les Charentes et la Gironde. C'est la bande mésocéphale centrale : sans avoir partout la prédominance, les mésocéphales y sont en effet beaucoup plus nombreux que dans les départements situés au Sud-Est, et les indices moyens restent toujours au-dessous de 83. La partie centrale de cette bande offre encore une légère brachycéphalie, [51] avec des valeurs de 81 et 82 ; mais les régions situées à ses deux extrémités, celles qui touchent la frontière belge et l'Atlantique, passent au-dessous de 81, c'est-à-dire deviennent vraiment mésocéphales ; c'est le cas de la Flandre, de l'Artois et d'une partie de la Picardie, au Nord ; de la Gironde et des départements axés autour du cours inférieur de la Dordogne, au Sud. Cette disposition apparaît nettement sur la figure 3.

Au delà de la bande mésocéphale centrale, un nouveau centre brachycéphale couvre la Bretagne, avec les départements limitrophes : c'est le noyau brachycéphale breton. L'indice remonte au-dessus de 83, mais sans atteindre jamais les valeurs extrêmes observées dans le Massif Central ou la région frontalière de l'Est. Ici encore, du reste, la forme de la tête est, dans une certaine mesure, en rapport avec l'alti-

tude : la comparaison des arrondissements montre que les indices les Plus hauts correspondent aux trois surélévations des collines de Bretagne, de Normandie et de Vendée.

En conclusion, l'étude de l'indice céphalique permet de distinguer en France quatre régions, où les crânes longs et courts alternent respectivement, et qui s'échelonnent du Nord-Ouest au Sud-Est. Les deux plus grandes sont les deux centrales, avec le grand groupe mésocéphale qui va de la Flandre à la Gironde, et correspond sensiblement à des pays [52] de plaines, et le grand groupe brachycéphale qui va des frontières du Nord-Est et de l'Est à la côte basque et correspond presque entièrement à des pays de plateaux et de montagnes. Au-dessus de la première se trouve le noyau brachycéphale breton ; au-dessous de la seconde, la bande mésocéphale pyrénéo-méditerranéenne. Ainsi se dégage une répartition totalement différente de celles observées pour la stature et la couleur, et dont l'importance anthropologique sera exposée plus loin.

Quant aux rapports des différentes provinces avec la classification usuelle de l'indice céphalique (p. 20), il ressort de tout ce qui vient d'être dit que la grande majorité de la France est brachycéphale, avec des indices allant de 81 à 85,4. Quelques régions sont mésocéphales, c'est-à-dire ont des indices inférieurs à 81 : essentiellement, la Flandre et l'Artois, le Roussillon et la Corse, la Gironde et la basse vallée de la Dordogne. Un nombre beaucoup plus considérable est hyperbrachycéphale (85,5 et plus) : Lorraine, Franche-Comté, majeure partie de la Bourgogne, Savoie, Auvergne, partie montagneuse du Languedoc et, en Gascogne, le bassin moyen de la Garonne.

IV. - Les groupes sanguins.

[Retour à la table des matières](#)

Bien qu'il n'y ait même pas trente ans qu'a été reconnue l'existence des groupes sanguins, d'énormes statistiques ont été réunies sur eux dans la plupart [53] des pays : plus de 40.000 sujets par exemple ont été examinés au Danemark, plus de 200.000 en Allemagne, etc. En France, par contre, leur étude a été extrêmement négligée et les différentes séries publiées embrassent à peine 10.000 individus ! Il n'est donc pas encore possible d'établir une carte de répartition de cet important caractère. Certains faits cependant se dégagent.

La figure 4 indique les proportions relatives des groupes O, A et B — le groupe AB, qui est toujours très faible, n'offre, à proprement parler, aucun intérêt pratique — pour quelques-unes des régions de la France. Provisoirement au moins, trois types y apparaissent, l'un qui correspond au Nord et à l'Est, le second au Midi méditerranéen, le troisième aux régions du Sud-Ouest.

Dans le premier (réalisé à Lille, Paris et Nancy), les valeurs des groupes O et A sont à peu près égales, le nombre des individus de l'un et l'autre oscillant entre 40 et 43% ; le groupe B va de 10 à 12%. Dans les deux autres types, ce dernier est beaucoup plus faible et tombe au-dessous de 7%, mais tandis que, sur le littoral méditerranéen, le groupe A dépasse notablement celui O, c'est l'inverse dans la vaste zone nommée sur la figure Gascogne-Garonne, et qui comprend tous les départements du Sud-Ouest, du Massif Central aux Pyrénées et à la côte atlantique.

Les différences entre les trois types sont donc [54] assez fortes, et on peut les résumer dans le tableau ci-dessous :

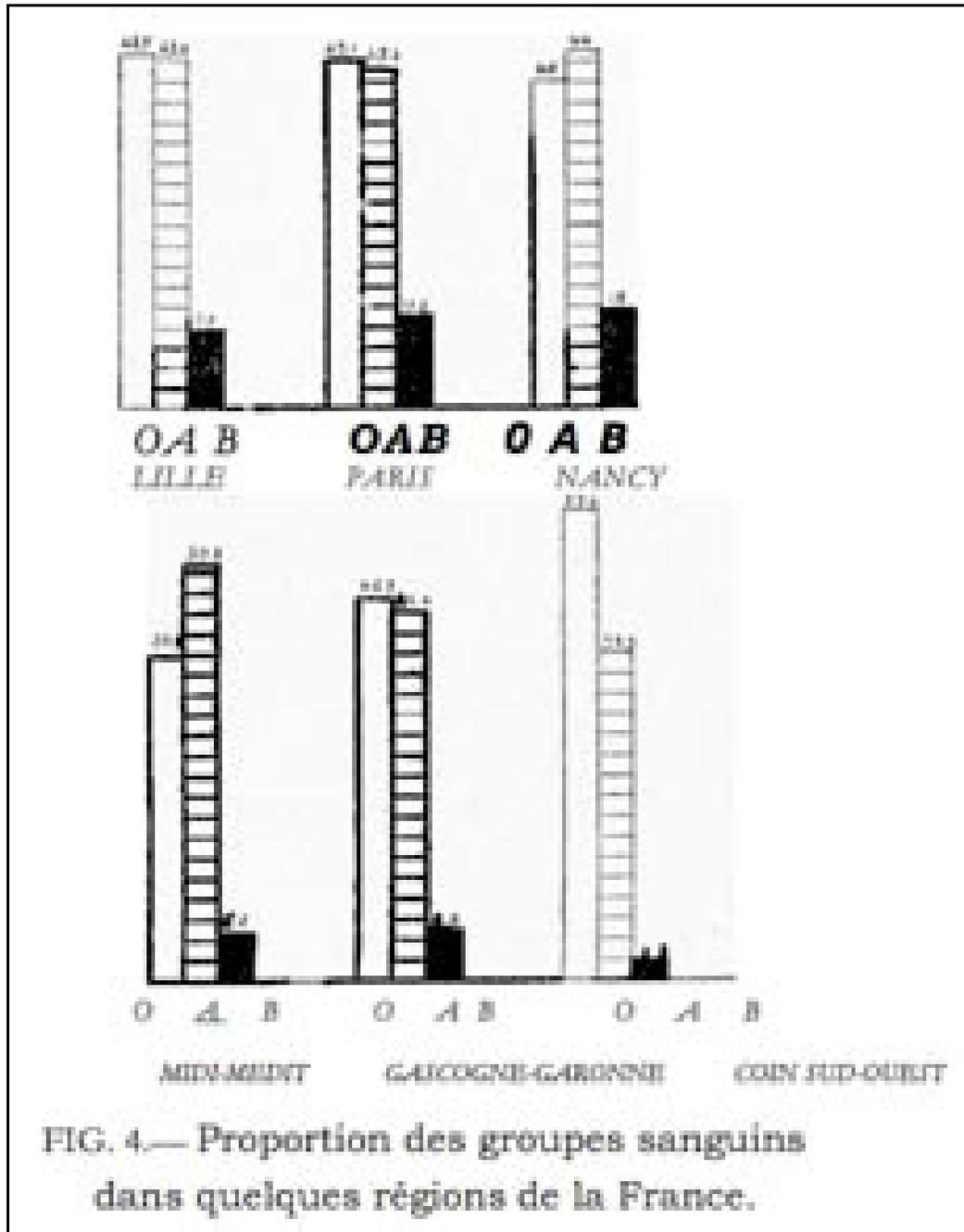
PROPORTIONS POUR 100 DES INDIVIDUS DES GROUPEES			
	O	A	B
Type sanguin du Nord et de l'Est	42 à 44%	42 à 44%	10 à 12%
Type sanguin méditerranéen	40%	50%	moins de 7%
Type sanguin du Sud-Ouest.	47%	44%	moins de 7%

L'intérêt de ces faits, c'est qu'ils concordent en grande partie avec ceux déjà constatés pour le reste de l'Europe. Les recherches de divers auteurs ont en effet montré que, sur notre continent, le groupe B diminue régulièrement de l'Est à l'Ouest : relativement commun en Russie, avec des valeurs de 20 à 25%, il s'abaisse entre 11 et 15% en Allemagne centrale, et tombe à 6 à 8% en Espagne. On voit qu'il en est de même en France, où tout se passe comme si la ligne Bretagne-Alpes, qui jouait déjà un si grand rôle dans la distribution de la stature et de la couleur, avait la même importance pour le sang : au Nord-Est de cette ligne, le groupe B est plus commun, au Sud-Ouest, plus rare. Mais la même ligne ne semble pas avoir d'action sur la fréquence du groupe A : pour l'ensemble de l'Europe, celui-ci augmente de l'Est à l'Ouest et atteint son maximum dans la péninsule ibérique. En France, ses variations sont beaucoup plus irrégulières ; le maximum correspond à la région méditerranéenne, mais le minimum à celle du Sud-Ouest, ce qu'on n'aurait pas attendu.

[55]

FIG. 4.

Proportion des groupes sanguins
dans quelques régions de la France.



[56]

La figure montre encore un autre fait : l'élévation du groupe O dans le Sud-Ouest de la France. Déjà, sa fréquence dépassait celle de A dans la zone dénommée ici Gascogne-Garonne. Quand on examine un à un les départements de celle-ci, on constate que, plus on se rapproche du pays basque, plus les sujets du groupe O sont nombreux, tandis que ceux des groupes A, et surtout B, diminuent. Le phénomène atteint son plus haut degré dans les trois départements qui forment le coin Sud-Ouest de la France : Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes. Là, plus de la moitié des habitants sont du groupe O, 39 % du groupe A, 2% seulement du groupe B. Si on se rappelle ce qui a été dit plus haut sur les applications médicales de l'étude des groupes sanguins, cette région apparaît comme, par excellence, celle des « donneurs universels » ! Mais, du point de vue anthropologique, ce qu'il faut retenir, c'est que ces proportions sont très exceptionnelles en Europe. Sur plusieurs milliers de séries publiées, de pareilles n'ont été signalées qu'en un seul endroit : à Saint-Sébastien, c'est-à-dire juste de l'autre côté de la frontière. Or on sait que là, à cheval sur la France et l'Espagne, vit un peuple qui, depuis de longues années, a conservé sa langue et ses coutumes, celui des Basques. Il n'est guère douteux que la formule si spéciale des groupes sanguins du coin Sud-Ouest de la France ne soit en relation avec ce fait.

[57]

V. - la forme du nez et l'indice nasal.

[Retour à la table des matières](#)

L'appréciation de la forme du nez a une grande importance pour la comparaison des gros blocs raciaux que sont les Blancs, les Noirs et les Jaunes. Elle perd beaucoup de sa valeur quand on se limite aux races européennes : outre que les différences pour ce caractère y sont modérées, il offre, dans l'intérieur de chaque race, une variabilité extraordinaire : qu'on songe seulement aux types si divers de nez que l'on observe journellement autour de soi. C'est dire que l'étude anthropologique de cet organe chez les Français est loin d'apporter des données aussi intéressantes que celles des caractères précédents.

La valeur moyenne de l'indice nasal de 17.600 Français est 68,3. Ce chiffre indique un nez relativement mince et haut. Suivant la nomenclature classique, le Français est leptorhinien, mais d'une leptorhinie voisine de la mésorhinie (voyez p. 22). Les différences entre départements sont trop minimes pour qu'on puisse reconnaître l'existence de grandes zones comparables à celles étudiées pour la stature, la couleur ou l'indice céphalique. Dans la majeure partie de la France, les valeurs moyennes des indices s'écartent à peine du chiffre 68. Quelques régions cependant [58] se signalent par des indices vraiment plus faibles, d'autres par des indices plus hauts.

Les premiers, c'est-à-dire les nez les plus étroits, nettement leptorhiniens, s'observent en trois endroits : le Sud-Est de la France, avec les trois départements de la Côte d'Azur ; c'est là que l'indice nasal atteint son minimum, 65 ; — les départements du Nord sur la majeure partie du littoral de la Manche : Flandre, Artois, Picardie et Normandie ; — quelques départements du bassin d'Aquitaine, en particulier le pays basque.

Inversement, on trouve des nez plus larges, nettement mésorhiniens (indices de 70 et plus), dans deux régions qui se signalaient déjà par leur brachycéphalie : le massif armoricain, auquel il faut joindre la Vendée,

et la partie méridionale du Massif Central avec l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche et la Haute-Loire.

Quant à la direction du dos du nez, elle a été très peu envisagée. Partout le type convexe semble le plus fréquent, mais les nez concaves seraient particulièrement nombreux en Bretagne.

VI. - Quelques autres caractères.

[Retour à la table des matières](#)

Pour diverses raisons, soit qu'on les considère comme moins importants, soit que leur appréciation offre plus de difficultés, les autres caractères anthropologiques des Français ont été beaucoup moins [59] étudiés que les précédents ; il n'y a donc guère à y insister.

La *forme du visage* et l'indice facial n'ont été relevés que sur un petit nombre de sujets. Le visage est long, dolichoprosope ou mésoprosope, suivant la nomenclature classique (voyez p. 21), chez les Français du littoral méditerranéen et de la région de la Dordogne ; il est encore plus long chez les Basques. Il est large, au contraire, dans trois au moins des régions brachycéphales : Bretagne, Auvergne et Ardennes. Quant au profil facial, il est presque toujours orthognathe ; les différences entre Français sont, à ce point de vue, minimales.

Le *développement de la pilosité du corps* n'a pas été examiné, bien qu'il y ait certainement des différences suivant les endroits : ainsi les montagnards pyrénéens semblent avoir une pilosité particulièrement développée. La *couleur de la peau* n'a pas non plus été soumise à une étude systématique, mais il suffit de fréquenter les bords de mer pour constater que, chez les riverains de la Manche et de la mer du Nord, la peau est généralement blanc rosé, alors qu'elle est beaucoup plus foncée chez ceux de la Méditerranée. Le parallélisme avec la couleur des yeux et des cheveux est évident.

Les *proportions du tronc et des membres* ne sont pas les mêmes dans toutes les races. Mais, là aussi, les recherches en France ne sont qu'ébauchées. Chez les habitants du Massif Central, le périmètre de la [60] poitrine est plus large, les membres sont plus courts, le cou plus

massif ; l'ensemble du corps a un aspect trapu caractéristique. Le galbe général est plus élancé chez les Français de haute stature vivant au nord de la ligne Cotentin-Alpes : thorax relativement moins large, hanches moins saillantes, jambes plus longues. Il faut du reste reconnaître que les quelques différences métriques qu'on a relevées sont encore bien minimales ; elles auraient besoin d'être contrôlées par de nouvelles investigations.

VII. - Résultats généraux.

[Retour à la table des matières](#)

Que conclure de tous les faits précédents ? Une première constatation d'abord : par leurs caractères les plus importants, les Français diffèrent entre eux. Les uns sont grands, les autres petits, les uns bruns, les autres blonds, les uns dolichocéphales, les autres brachycéphales, etc. On voit à quel point l'expression « Français moyen », dont abusent les journalistes, est fautive du point de vue anthropologique. Le Français moyen est un être artificiel, créé par les statistiques. Il n'y a pas « un Français », mais « des Français », et ce sont les catégories correspondant à ceux-ci que les études sur les races se proposent justement de mettre en évidence.

Deuxième conclusion : la répartition des caractères ne se fait pas au hasard. Pour tous ceux qui ont été étudiés sur un nombre suffisant de sujets, il est

[61]

Fig. 5.

**L'X racial de la France
et les six grandes subdivisions anthropologiques de celle-ci.**



FIG. 5. — L'X racial de la France
et les six grandes subdivisions anthropologiques de celle-ci.

1, la zone des grands mésocéphales blonds ; 2, la zone des grands brachycéphales blonds ; 3, la zone des petits mésocéphales bruns ; 4, la zone des petits brachycéphales bruns ; 5, le noyau breton ; 6, la bande pyrénéo-méditerranéenne

[62]

possible d'établir des cartes qui montrent que, suivant les régions, c'est une disposition ou une autre qui prédomine. Il ne s'agit donc pas de variations quelconques, Comme ce serait le cas par exemple des cheveux roux, ou des yeux myopes, ou de la boiterie : particularités qu'on rencontre un peu partout et sans règles précises. Il s'agit vraiment de caractères liés à la présence en ces lieux d'une ou plusieurs races déterminées.

La comparaison des territoires de distribution de ces caractères amène alors à une troisième conclusion : dans leur ensemble, ils ne coïncident pas. Pour distinguer les races, il ne faudra donc pas se limiter à un seul : cela avait été fait autrefois et avait amené à des résultats erronés. Il faut les embrasser simultanément, ou, du moins, les principaux. C'est ce que nous allons faire maintenant en utilisant les résultats obtenus pour la stature, la couleur des yeux et des cheveux, et l'indice céphalique, les quatre grands caractères où de nettes différences anthropologiques nous sont apparues, en même temps que les statistiques s'appuyaient sur un nombre suffisant de sujets.

L'étude de la taille nous avait permis de distinguer (fig. 1) deux grandes zones que séparent deux lignes légèrement ondulées allant du Nord-Ouest au Sud-Est, du Cotentin aux Alpes au-dessus, les Français ont une stature plus élevée, au-dessous, une plus basse. La même ligne ou presque (fig. 2) sépare les [63] départements où les cheveux et les yeux clairs sont particulièrement fréquents de ceux où prédominent les teintes foncées, la seule grosse différence d'avec la stature étant qu'ici, la ligne passe au Sud de la Bretagne.

Une tout autre distribution s'est montrée à nous pour l'indice céphalique. Il y a bien encore deux zones, l'une à tendance mésocéphale au Nord, l'autre rigoureusement brachycéphale au Sud, mais la ligne qui les sépare est disposée en sens inverse de la précédente : elle va du Nord-Est au Sud-Ouest, des Ardennes aux Landes (fig. 3). Elle s'entre-croise donc en X avec elle, et leur ensemble limite quatre territoires dans chacun desquels le groupement des caractères anthropologiques est différent. C'est ce qu'on peut appeler l'*X racial de la France*. Le

point de croisement des deux branches de l'X est dans le Nord du département du Cher : ainsi la ville de Bourges, dont Charles VII avait voulu faire sa capitale, se trouverait sensiblement au carrefour des quatre régions qui correspondent aux principales races de notre pays.

L'examen des caractères précédents permet encore de séparer deux territoires de moindre étendue : la Bretagne, qui se distingue par son indice céphalique plus élevé et sa couleur moins foncée ; et la côte méditerranéenne que caractérise un indice beaucoup plus bas avec, jusqu'à un certain point, une taille plus haute.

Ainsi les quatre caractères envisagés et qui sont, [64] provisoirement, les seuls pour lesquels on ait suffisamment de documents, font reconnaître en France six zones anthropologiques, orientées autour des deux branches d'un X ou aux extrémités de celles-ci. Leur répartition est donnée sur la carte de la figure 5. Le tableau ci-dessous résume les caractères qui leur correspondent, en même temps qu'il précise certains détails qui n'ont pas été indiqués dans les lignes précédentes.

	Stature	Couleur des cheveux	Couleur des yeux	Indice céphalique
1 Zone des grands mésocéphales blonds	Haute	Claire	Très claire	Mésobrachycéphale
2. Zone des grands brachycéphales blonds.	Haute ou très haute	Claire	Claire	Très brachycéphale.
3. Zone des petits mésocéphales bruns	Faible	Foncée	Foncée	Mésobrachycéphale.
4. Zone des petits brachycéphales bruns.	Faible	Foncée	Foncée	Très brachycéphale.
5. Noyau breton.	Faible	Plus ou moins claire.	Claire	Modérément brachycéphale.
6. Bande pyrénéo-méditerranéenne	Moyenne	Très foncée	Très foncée	Mésodolichocéphale

[65]

Ce sont ces zones que nous étudierons dans le chapitre qui suit, en essayant d'en déterminer la ou les races fondamentales. Il convient seulement d'éviter un malentendu. Les caractères distinctifs énumérés ci-dessus, de même que d'autres auxquels il pourrait être fait appel au cours de cet examen, ne sont naturellement pas les seuls que l'on observe dans les régions considérées. Ce serait une profonde erreur, par exemple, de croire que tous les Français de la zone des grands mésocéphales blonds sont blonds, mésocéphales et de haute taille. C'est seulement une majorité qui répond à cette formule.

Il ne faudra donc pas s'attendre à trouver dans chaque région un seul type anthropologique, et par suite une seule race. L'étude que nous venons de faire nous a permis de dégager les types principaux. Seule, une recherche plus détaillée, exécutée sur place, permettrait de déceler les types secondaires qui coexistent avec eux. La formule « il n'y a pas un Français, mais des Français », est vraie, non seulement pour l'ensemble de la France, mais pour chaque province, voire pour chaque village considéré isolément. On comprend cependant qu'ici, il ne peut être question d'entrer dans le détail d'une répartition pour la connaissance complète de laquelle de nombreuses études seraient encore à faire. Les grandes lignes seules nous intéressent ; c'est à elles que se restreindra notre recherche.

[66]

[67]

Anthropologie de la population française

Chapitre IV

Les races de la France

I. Bref aperçu de l'histoire raciale de la France.

[Retour à la table des matières](#)

La Préhistoire nous apprend qu'il y a plus de cent mille ans que des hommes vivent sur le sol qui est devenu la France. Durant cet énorme laps de temps, leur civilisation a évolué : l'examen de leur outillage a permis de distinguer une série de périodes. Ce sont, de la plus ancienne à la nôtre : le *Paléolithique* ou âge de la Pierre taillée, qu'on subdivise en Paléolithiques inférieur, moyen et supérieur, le *Mésolithique*, le *Néolithique* ou âge de la Pierre polie, enfin les âges des Métaux : *âge du Cuivre*, *âge du Bronze* et *âge du Fer*. Il n'est pas question de décrire ici ces périodes, dont l'étude fait l'objet des premiers volumes de cette collection ; mais, pour presque toutes, nous connaissons le squelette des hommes qui leur correspondent. Leur examen a montré que différentes races se sont [68] succédé en France, précédant celles qui y vivent de nos jours. Un rapide exposé doit en être fait. En anthropologie, comme pour bien des sciences qui touchent à l'homme, c'est la connaissance du passé qui éclaire celle du présent.

Les plus vieux restes humains trouvés chez nous datent du Paléolithique moyen. Le type auquel ils appartiennent est celui de *l'Homme de Néanderthal*, groupe spécial, très distinct non seulement des Européens actuels, mais de tous les hommes vivant de nos jours, même les plus primitifs. La différence est telle que les anthropologistes ne se contentent pas d'en faire une race indépendante ; c'est une « espèce » particulière, aussi séparée des autres hommes que le loup ou le renard, par exemple, le sont du chien. De petite taille et à physionomie bestiale, les Hommes de Néanderthal vivaient de la chasse et de la cueillette des fruits ; leur civilisation était encore rudimentaire. Leur influence sur les races actuelles a été nulle. Il est avéré aujourd'hui qu'à la suite des changements de climat qui se sont produits pendant l'âge de la Pierre taillée, ils ont disparu sans laisser de descendants.

Au Paléolithique supérieur, de nouveaux hommes se rencontrent en France, et ceux-ci sont beaucoup plus près de nous ; plus ou moins modifiés, ils se sont continués jusqu'à nos jours. Chasseurs comme les précédents et, comme eux aussi, utilisant un outillage de pierre taillée, ils avaient une civilisation bien [69] plus développée ; ce sont eux qui ont dessiné et peint sur les parois des grottes du Midi de la France ces fresques qui font encore notre admiration. Ils se répartissent en deux grandes races, celle de Cro-Magnon et celle de Chancelade.

La *race de Cro-Magnon* avait une taille élevée 1 m. 75 à 1 m. 80 ; ses os témoignent d'une musculature puissante. Le crâne était dolichocéphale ou mésocéphale, avec une face très large, brachyprosopée ; la tête était donc dysharmonique. La *race de Chancelade* n'avait qu'une taille de 1 m. 55 à 1 m. 60 ; le crâne y était plus dolichocéphale, mais la face moins large, mésoprosopée seulement, par suite plus harmonique au crâne. Ces deux races semblent avoir occupé toute la France, mais avec une prédilection particulière pour le Périgord et la partie voisine du bassin d'Aquitaine : presque tous les squelettes trouvés en France et leur appartenant viennent de là.

Bien que la question ne soit pas complètement élucidée, il semble qu'aucun changement anthropologique important ne se produit chez nous au Mésolithique. À peine modifiée, la race de Chancelade s'y retrouve dans les divers gisements. Celle de Cro-Magnon est plus difficile à suivre, et plu-

siieurs auteurs pensent qu'elle s'était retirée vers le Nord. Il n'y a pas eu arrivée de races nouvelles, du moins en quantité appréciable.

Les choses changent à l'époque de la Pierre polie, où l'on se trouve de suite en présence de trois races (fig. 6) [70]

1° *La Race dolichocéphale des Baumes-Chaudes* (= race des petits dolichocéphales néolithiques). De très petite taille, 1 m. 62 seulement, elle se caractérise par sa grande dolichocéphalie (l'indice moyen n'est que 72,5) et sa face basse et moyennement large. Une fait guère de doute qu'elle ne dérive des Hommes du Mésolithique et, par leur intermédiaire, de la race de Chancelade. C'est donc en quelque sorte la population indigène de cette période. Très répandue au début de la Pierre polie, elle s'effacera de plus en plus par la suite.

2° *Race dolicho-mésocéphale de Genay* (= race des grands dolichocéphales néolithiques). De crâne allongé elle aussi, elle se distingue de la précédente par sa taille plus haute (1 m. 66), sa moindre dolichocéphalie qui atteint souvent la mésocéphalie (indices moyens de 75 à 77), et sa face longue, harmonique au crâne. Elle semble être venue avec la civilisation des dolmens. On l'a assimilée à la race nordique, mais elle est plutôt à rattacher à la méditerranéenne dont elle représenterait une forme précoce. Le doute à ce sujet peut surprendre quand on songe aux nombreux caractères qui séparent les deux races sur le vivant : c'est que leurs squelettes sont en réalité assez semblables, et d'autre part, à cette époque, leurs différences étaient probablement moins tranchées qu'aujourd'hui.

3° *Race alpine* (= race des petits brachycéphales néolithiques). Dès le début du Néolithique, on

[71]

Fig. 6.

Schéma de l'évolution raciale de la France, du Paléolithique aux âges des Métaux.

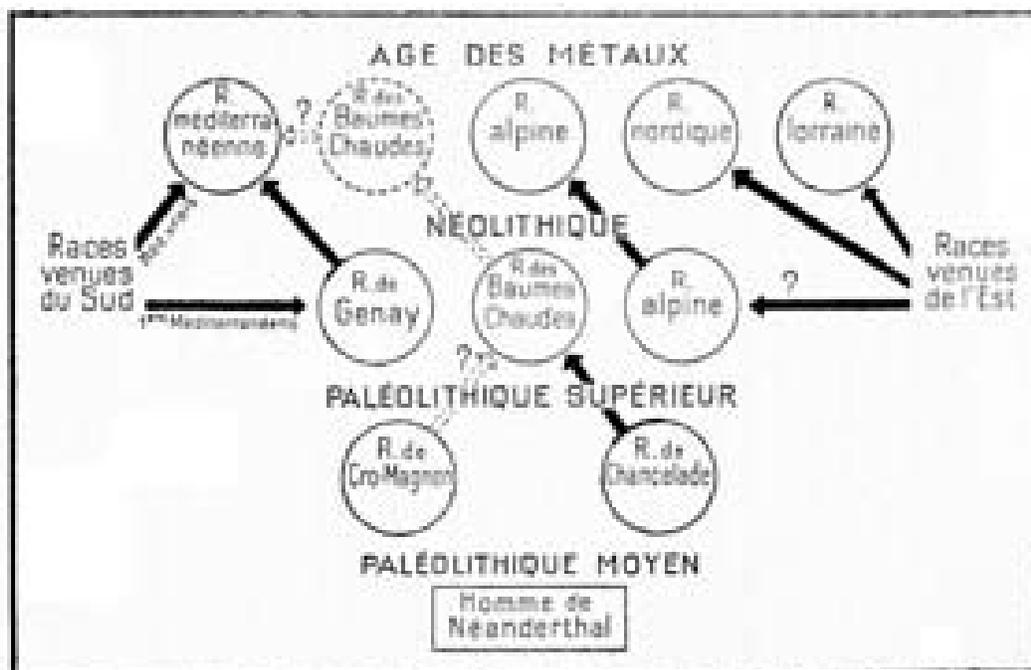


Fig. 6. — Schéma de l'évolution raciale de la France, du Paléolithique aux âges des Métaux.

[72]

trouve en France des hommes de petite taille et à crâne arrondi, qu'on ne peut hésiter à attribuer à la race alpine. On admet généralement bien que cette opinion soit assez discutable — qu'ils viennent de l'Est, ayant pénétré par la Belgique et la trouée du Rhône. Ce n'est que beaucoup plus tard, et très lentement, qu'ils envahirent le reste de la France. Au Néolithique et même à l'âge du Bronze, ils sont encore pratiquement absents à l'Ouest d'une ligne qui unirait l'embouchure de la Seine au golfe du Lion. Ils s'accumulent surtout dans le bassin de Paris, où ils se mélangent aux deux races à crâne long.

Avec l'âge des Métaux arrivent encore de nouvelles races. Les deux plus connues, sinon les plus importantes sont celles des *Nordiques* et des *Méditerranéens*. S'infiltrant sans arrêt par la frontière de l'Est, la première pénètre chez nous à partir du Bronze et durant tout l'âge du Fer. La seconde était déjà plus ou moins représentée au Néolithique par les Hommes de Genay. Des Méditerranéens plus typiques leur succèdent, venant du Sud, et particulièrement fréquents sur la côte languedocienne à l'Ouest du Rhône et le, long des Pyrénées. Enfin un élément spécial est la race des grands brachycéphales de l'Est. Sujets de taille élevée, 1. m. 70, ils ont une tête arrondie, avec un occiput plus aplati que celui des Alpains, une face plus longue et un nez plus fin. Comme les Nordiques, et plus ou moins mélangés à eux, ils arrivent par la frontière de l'Est, principalement à l'âge [73] du Bronze. Leurs caractères squelettiques les ont fait rapprocher de la race dinarique, mais nous verrons plus loin (paragraphe III) qu'en réalité c'est une race indépendante, la race lorraine.

Ainsi, à l'âge du Fer et à l'aube de l'histoire, la France se trouve occupée par cinq races différentes dolichocéphales des Baumes-Chaudes, dolicho-mésocéphales de Genay, formant bloc avec les vrais Méditerranéens ; Nordiques, Alpains et Lorrains. De cet ensemble, la première est en forte régression, soit que ses descendants aient vraiment diminué comme nombre, soit plutôt qu'ils aient été absorbés par les Hommes de Genay. Ceux-ci et les Alpains se sont plus ou moins étendus sur toute la France, tandis que les Nordiques et les grands brachycéphales de l'Est prédominent sur toute la moitié orientale de notre pays. C'est ce fond racial qui va donner les Français actuels.

On pourrait s'étonner que, dans les lignes qui précèdent, les termes de race ibère, race ligure, race celtique, race gauloise, n'aient pas été prononcés. Ce qui a été dit dans le premier chapitre l'explique suffisamment : Ibères et Ligures, Celtes et Gaulois, étaient des peuples et non des races. Les uns et les autres étaient formés du mélange des différents groupes anthropologiques énumérés ci-dessus. Donner leur nom à ceux-ci serait une grossière erreur.

[74]

II. La zone des grands mésocéphales blonds.

[Retour à la table des matières](#)

La carte de la figure 5 indique les limites approximatives de cette zone qui comprend la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Normandie, l'Île-de-France, la partie basse de la Champagne et le Nord de l'Orléanais. C'est une région fertile, tout entière de plaines. Largement ouverte au Nord-Est sur la Belgique, au Nord sur la Manche, elle s'offre sans obstacles aux invasions. De fait elle a été empruntée à toutes les époques : nous avons vu que, dès le début du Néolithique, on y trouve un mélange de races.

L'élévation de la stature, la couleur plus claire des cheveux et des yeux, et la tendance à la mésocéphalie sont autant de traits qui indiquent que l'élément prépondérant actuel y est la race nordique. Mais il ne faut pas s'attendre à en trouver ici toutes les caractéristiques : la taille est moins haute que chez les vrais Nordiques ; la tête est plus arrondie, enfin, à côté des cheveux blonds, il y en a beaucoup de châains, et les yeux foncés ne sont pas rares. C'est que, comme il a été dit au chapitre II, nous sommes là à l'extrême pointe du domaine nordique ; nous savons d'autre part que cette race n'est arrivée en France que tardivement, se superposant à une population antérieure de dolichocéphales néolithiques et de [75] brachycéphales alpins. Les uns et les autres, surtout les seconds, ont fortement modifié les caractères des nouveaux venus. Leur action a été plus ou moins marquée selon les provinces, d'où des différences anthropologiques entre celles-ci. L'examen des cartes des figures 2 et 3 montre qu'il en est trois où l'élément nordique joue un rôle particulièrement accusé, la Flandre et l'Artois d'une part, la Normandie de l'autre. Nous les examinerons d'abord.

La *Flandre* est souvent considérée comme la région la plus nordique de France, opinion qui repose sur ce que ses habitants ont comme

langage local un parler germanique. Cependant sa voisine, l'*Artois*, qui est, elle, de langue romane, a les mêmes caractères anthropologiques. Dans toutes les deux, la stature dépasse la moyenne avec 1 m. 66 à 1 m. 67. L'indice céphalique est mésocéphale, 80,3, et l'étude des arrondissements montre l'existence d'un noyau à tête particulièrement étroite (indices 78 à 79) dans ceux de Cambrai et d'Arras. Les cheveux blonds et les yeux bleus prédominent légèrement sur les foncés. Le nez est mince et haut, d'indice leptorhinien. Enfin la formule sanguine (fig. 4) est analogue à celle des pays où prédomine la race nordique.

Tous ces caractères prouvent bien la présence de celle-ci. On pourrait être tenté de la faire remonter aux Francs qui séjournèrent pendant quelque temps dans les régions de Tournai et de Cambrai, et dont les squelettes sont pour la grande majorité de cette [76] race. Mais avant ceux-ci, de nombreux Nordiques avaient déjà pénétré dans notre pays, de sorte que les envahisseurs germaniques n'ont fait que renforcer un élément racial qui existait déjà. Le « nordisme » de la Flandre et de l'*Artois* remonte certainement à l'âge du Bronze.

L'action des peuples d'outre-Rhin a été beaucoup plus marquée pour la *Normandie*. Deux groupes s'y sont en effet installés aux temps historiques, qui tous deux contenaient un fort appoint nordique : les Saxons, originaires de l'Allemagne du Nord, et les Normands, fils des pays scandinaves.

Les premiers sont essentiellement représentés par une colonie qui s'établit au IV^e siècle dans la région de Bayeux, le Bessin, où elle avait été transplantée par les Romains. Vers le IX^e siècle, ils semblent avoir été renforcés par d'autres Saxons, provenant d'au delà de l'Elbe et amenés par Charlemagne. Il est certain en tout cas qu'à cette époque il y avait, dans cette région de la France, un gros noyau germanique qui garda assez longtemps une certaine autonomie : le Bessin fut appelé un moment *Otlinga saxonia*, et de nombreuses localités portent encore des noms anglo-saxons. Quant aux Normands, on sait qu'ils s'établirent en 911 dans toute la partie septentrionale de la Neustrie qui prit dès lors leur nom ; c'est dans la même région de Bayeux, ainsi que dans l'Hiémois et le Cotentin, qu'ils s'installèrent surtout au début.

Chez les habitants actuels de la Normandie, [77] l'influence de la race nordique ne se fait guère sentir pour la taille : les moyennes des cinq

départements normands oscillent entre 1 m.64 et 1 m.66 ; elles ne dépassent donc pas celles des Flandres. Mais l'indice céphalique s'abaisse aux environs de 81, et la grande fréquence des cheveux blonds et des yeux bleus est manifeste. Le département qui contient le plus grand nombre d'individus « clairs » de toute la France est la Manche, avec une proportion de sujets à yeux bleus de 48,3% contre 17,5% seulement de foncés, et une de cheveux blonds de 28,1% contre 28,7% de foncés. Dans les trois départements de la Manche, du Calvados et de la Seine-Inférieure, la supériorité de l'ensemble des cheveux et yeux clairs sur les cheveux et yeux foncés va de 9 à 15% ; dans le Nord et le Pas-de-Calais, elle n'était que de 5 à 8%. Dans certains villages du pays de Caux, plus de la moitié des enfants sont tout à fait blonds ; aucun n'a les cheveux vraiment noirs.

Deux autres caractères de la race nordique qui s'observent encore en Normandie sont la minceur du nez et la couleur plus rosée de la peau. Non moins typique est la grande fréquence de la carie dentaire. Il est connu que cette affection touche de préférence les populations nordiques : or elle atteint chez les Normands un tel degré qu'à l'époque où on refusait à la conscription les jeunes gens ayant perdu trop de dents, les deux départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure avaient chaque année jusqu'à 13 et 15% [78] de réformés pour ce motif ! Si l'on songe qu'il s'agissait de sujets de vingt à vingt et un ans, on voit l'extrême développement de la maladie.

L'étude individuelle des arrondissements montre d'autres faits caractéristiques. Dans le Cotentin et le Calvados, les brachycéphales prédominent au Sud des collines de Normandie, les mésocéphales au Nord. Tout se passe comme si les premiers avaient été refoulés par les seconds venus par mer, chaque race ayant dès lors gardé son domaine propre. La comparaison des deux arrondissements de Cherbourg, au Nord, et d'Avranches, au Sud, fait bien sentir la différence :

	Arrondissement de Cherbourg	Arrondissement d'Avranches
Nombre de sujets ayant une taille supérieure à 1 m. 70	plus de 20%	5 à 10%
Indice céphalique moyen	81,5	86,7
Prédominance des cheveux et yeux clairs sur ceux foncés	+ 25,1%	- 1,4% ²

La dominance nordique de l'arrondissement de Cherbourg s'accuse surtout chez les habitants du canton de Beaumont, région de la pointe nord-ouest du Cotentin qui fut longtemps un repaire de Scandinaves : l'indice céphalique y descend jusqu'à 80,3.

[79]

Des faits parallèles s'observent en plusieurs endroits de Normandie. Un peu partout, semble-t-il (mais le fait aurait besoin d'être contrôlé), les blonds habitent surtout les parties basses, à belles terres labourables, tandis que les bruns se localisent dans les pays de bois et de coteaux, comme le Roumois et le Bocage normand. Dans le Cotentin, une traînée de villages où le crâne est plus allongé part de la région de Bayeux et traverse le centre du Cotentin pour aboutir au Nord de Coutances, vis-à-vis des îles normandes ; ce trajet est celui de la voie romaine qui reliait Bayeux au port d'embarquement pour ces îles. Là, comme dans la région entre l'Orne et la Dive, comme dans celle de Beaumont, le type nordique s'est conservé très pur, et certains sujets rappellent les Norvégiens actuels. Il n'y a guère de doute que c'est dans ces pays, beaucoup plus qu'en Flandre, que la race nordique s'observe avec le maximum de netteté en France.

² Chiffre négatif, ce qui veut dire que ce sont les cheveux et yeux foncés qui dépassent les clairs de 1,4%.

Il y a peu à dire sur les autres provinces de la zone des grands mésocéphales blonds. Anthropologiquement du reste, elles ont été à peine étudiées. La *Picardie* forme un coin qui s'intercale à la Normandie et à l'Artois, et où l'élément brachycéphale brun s'est relativement mieux conservé. L'*Île-de-France* est une large plaine, ouverte à toutes les influences, où le brassage humain a, dès le début, été extrêmement marqué. Ne fût-ce que par l'étendue de sa population, *Paris* mérite d'y être considéré. Comme [80] toutes les grandes villes, et plus que toutes les autres en France, ses habitants se recrutent surtout aux dépens de la province : 36% seulement sont nés dans la capitale ; la plupart des autres — et en faisant abstraction du flot d'étrangers qui a déferlé sur Paris depuis vingt ans — viennent des départements situés dans un rayon de 50 kilomètres. En dehors de celui-ci, on trouve surtout des émigrants du Massif Central et de la Savoie. Le Midi proprement dit fournit peu à la capitale, la Bretagne aussi, semble-t-il. Contrairement à ce qu'on écrit souvent, Paris n'est donc pas l'image de la France. Rien d'étonnant à ce que, du point de vue anthropologique, il ne le soit pas non plus.

On possède peu de données sur les caractères physiques des Parisiens. Ce que nous venons de dire laisse supposer qu'ils comprennent surtout des ressortissants des deux zones des mésocéphales et des brachycéphales blonds, jusqu'à un certain point aussi de celle des brachycéphales bruns. Paris est ainsi plus blond que les grandes villes du Centre et du Sud.

La stature a été relevée sur un grand nombre de sujets. Elle est de 1 m.644 ; elle coïncide donc avec la moyenne des Français. Un fait intéressant a été mis en évidence à son propos : elle est plus grande chez les habitants des arrondissements du Centre et de l'Ouest que chez ceux du Sud et de l'Est. Montant jusqu'à 1 m. 66 dans le Ville arrondissement, elle s'abaisse à 1 m. 637 dans le XXe. Mais il ne semble pas [81] qu'il faille voir là un fait racial : les arrondissements de haute taille sont ceux où la population est plus aisée ; les autres, ceux surpeuplés ou de population pauvre. Les conditions d'hygiène et de nourriture suffisent à expliquer les différences.

Un autre fait a été découvert par Broca : l'augmentation progressive de l'indice céphalique depuis l'époque gallo-romaine. Les mensurations prises par l'illustre anthropologiste sur les crânes des anciens Parisiens sont très démonstratives :

	Ind. céphalique
Crânes du cimetière de Saint-Marcel (I ^{er} au VIII ^e siècle).	77,6 ³
Crânes du cimetière de Saint-Germain-les-Prés VIII ^e s.).	78,4
Crânes du cimetière de la Cité (XIX ^e s.)	79,1
Crânes du cimetière des Innocents (XVI ^e s.)	79,5
Crânes du cimetière de l'Ouest (XIX ^e s.)	79

Ainsi, les Parisiens sont passés peu à peu d'une faible mésocéphalie à une faible brachycéphalie. Ce phénomène n'est pas isolé ; nous le retrouverons dans le Massif Central.

³ Pour être comparables aux indices pris sur le vivant, tous ces chiffres doivent être augmentés de 1.

[82]

III. - La zone des grands brachycéphales blonds.

[Retour à la table des matières](#)

Comprenant la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Savoie et une partie du Dauphiné, elle diffère beaucoup de la précédente du point de vue géographique : c'est une région de plateaux et de montagnes, au climat rude, au sol généralement peu fertile, sauf dans quelques larges vallées. Sans doute est-ce à ce fait, plus qu'à une différence de races, qu'il faut attribuer la mentalité plus renfermée et plus taciturne de ses habitants.

Les principaux caractères de ceux-ci ont été définis plus haut : la taille est élevée ou même très élevée par rapport au reste de la France ; la couleur est claire, surtout en Lorraine et dans une partie du Jura ; l'indice céphalique est toujours brachycéphale ; il atteint l'hyperbrachycéphalie dans le Sud de la zone. Tout cela sépare nettement ces Français des grands mésocéphales du bassin de Paris. A quel groupe appartiennent-ils donc ?

Le problème est difficile, car leur structure ne correspond exactement à aucune des cinq races européennes typiques décrites dans le chapitre II. Leur brachycéphalie et leur grande taille les ont fait rapprocher des Dinariques, plus spécialement leur variété « norique », puisque celle-ci est blonde. Mais Noriques comme Dinariques vrais ont une face plus [83] longue, avec un nez grand et proéminent à racine montant très haut, et un menton très élevé. On les a aussi rapprochés des Nordiques, et admis qu'ils correspondent à leur variété « dalique ». Cette hypothèse aussi est critiquable, les Daliques ayant une tête moins brachycéphale, un visage très anguleux et un corps bien plus massif.

En présence de ces difficultés, beaucoup d'auteurs ont alors admis que ces grands brachycéphales blonds résultent du croisement de Nordiques avec les brachycéphales alpins antérieurs. On ne voit

cependant pas pourquoi un tel croisement aurait produit ici ce type, alors qu'il ne donnait rien de pareil dans le Nord de la France. Puis, dans cette conception, la haute taille nordique aurait dû être diminuée par le croisement, et la brachycéphalie alpine atténuée : aucune de ces modifications ne se manifeste.

La seule conclusion admissible est qu'il s'agit là d'un type racial autonome. Elle est corroborée par ce fait que nous l'avons vu pénétrer en France à partir de l'âge du Bronze et que, dès ce moment, ses premiers représentants en avaient tous les caractères squelettiques. Il ne résulte donc pas d'un croisement. Il paraît justifié de lui donner le nom que lui avait, il y a plus de cinquante ans, attribué Collignon, le sagace observateur qui, le premier, a eu l'idée de son existence : c'est la *race lorraine* (plus récemment le docteur Guiart a proposé le terme défec-tueux de « race [84] galate »). Elle a des traits communs avec les Noriques, mais est certainement autre chose. Sa place dans la classification des races européennes est à déterminer.

Nous sommes mal fixés sur la répartition en France de cette race qui n'a été étudiée, et encore bien peu, que dans le pays dont elle porte le nom. Les grandes régions que sont la Franche-Comté, la Bourgogne, les Alpes, ont été presque complètement délaissées par les anthropologistes ! À peine a-t-on une idée sommaire sur les hommes qui les peuplent.

En *Lorraine*, les grands brachycéphales blonds se sont superposés à des brachycéphales alpins et des dolichocéphales néolithiques. Ils sont surtout répandus sur le plateau lorrain proprement dit, et leur taille, toujours très élevée, atteint son maximum dans le département de la Moselle (fig. 1), qu'il s'agisse de la partie de ce département de langue française ou de celle de langue allemande : comme en Flandre, la frontière linguistique n'est pas une frontière anthropologique. La stature s'abaisse dans la chaîne des Vosges pour tomber à 1 m. 64, ou même 1 m. 60 dans certains cantons montagnards des arrondissements de Remiremont et de Raon-l'Étape ; il semble que, là, ce soient les Alpins qui prédominent.

À la haute taille des Lorrains s'ajoute leur couleur claire, plus prononcée pour les cheveux que pour les yeux, qui sont souvent gris, et leur grande brachycéphalie, avec occiput généralement taillé en [85] coup de hache, comme dans la race dinarique. Leur face et leur nez sont assez larges, plus que chez les Nordiques ; le thorax n'est pas extrêmement

développé, mais les bras et les jambes sont longs. Les proportions des groupes sanguins ont été représentées dans la figure 4.

La partie orientale de la *Champagne* offre, semble-t-il, le même type, avec un important noyau de hautes tailles dans la moitié Est du département de la Marne. Mais quand on monte vers les Ardennes, les petits brachycéphales alpins deviennent plus fréquents, et on en trouve beaucoup le long de la vallée de la Meuse. Au voisinage immédiat de la frontière belge, dans la région de Givet principalement, l'indice céphalique s'abaisse brusquement ; c'est qu'on arrive au pays wallon, où l'élément dominant semble être le mésocéphale blond : la grande forêt des Ardennes a peut-être arrêté l'expansion des brachycéphales lorrains vers le Nord ?

Le nom de *Bourgogne* évoque le peuple germanique des Burgondes ; on pourrait donc s'attendre à trouver dans cette province un gros élément nordique. L'étude des faits historiques met en garde contre cette idée.

Originaires de Bornholm, petite île de la Baltique au Sud de la Suède, les Burgondes quittèrent leur patrie au 1er siècle ; au IVe, ils se trouvaient sur le Rhin. En 443, les Romains les transportèrent en Savoie où ils fondèrent un royaume qui, peu à peu, [86] s'étendit le long du Rhône puis vers la vallée de la Saône, à laquelle ils donnèrent leur nom. Mais déjà, en 443, combien restait-il des descendants des hommes, probablement de race nordique, qui, quatre siècles plus tôt, avaient abandonné Bornholm ? La facilité avec laquelle se fit la transplantation montre en outre que ces Burgondes du Ve siècle étaient bien peu nombreux. Il n'y a guère de doute que, très vite, ils ne se soient fondus dans les populations gallo-romaines de la Savoie et de la vallée du Rhône, et que celles-ci submergèrent les quelques éléments nordiques qui pouvaient avoir subsisté. De fait, contrairement à ce qui a eu lieu pour les Francs et les Normands, l'influence des Burgondes ne se manifeste même pas dans les noms de certaines localités. Anthropologiquement, elle a dû être nulle.

C'est chose visible, en effet, que les Bourguignons actuels n'offrent absolument aucun caractère nordique. Extrêmement brachycéphales, ils ont une stature inférieure aux Lorrains. Dans deux sur trois des départements qu'a formés leur province — la Côte-d'Or et la Saône-et-

Loire —, leur couleur est plus foncée que dans le reste de la France de l'Est. Ceci est dû probablement à ce que toute la partie orientale du pays, avec les monts du Morvan, appartient à la zone voisine, celle des petits brachycéphales biens (voyez la carte de la figure 5). Ils y forment un noyau prolifique, émigrant dans toutes les directions et dont la présence s'est largement fait sentir sur la plaine de la Saône.

[87]

Dans le département du Rhône, la *ville de Lyon*, est, jusqu'à un certain point, un nœud de rencontre entre les grands brachycéphales de l'Est, les petits brachycéphales bruns du Massif Central, et les dolichocéphales bruns méditerranéens qui remontent la vallée du Rhône. Mais ce sont les premiers qui impriment à Lyon son cachet caractéristique : la stature moyenne des hommes est 1 m. 665 et leur indice céphalique 83,2 ; la proportion des yeux clairs dépasse de 6 % celle des yeux foncés. Les émigrants à Lyon viennent en effet surtout de l'Isère et de l'Ain.

Les Alpes sont naturellement considérées comme le domaine par excellence de la race alpine. Il est cependant certain que la majeure partie de la *Savoie* et le nord du *Dauphiné* rentrent beaucoup plus dans la zone des grands brachycéphales : la stature est nettement supérieure à celle des Alpains et la couleur plus claire. Mais on note des différences régionales difficiles à interpréter et qui mériteraient des enquêtes détaillées. Ainsi, la taille est particulièrement grande chez les habitants de l'Isère, tandis qu'en Savoie, elle s'abaisse dans les parties basses des vallées et s'élève quand on remonte celles-ci : en haute Maurienne, elle atteint une moyenne de 1 m. 70. La Savoie est d'ailleurs une des régions de la France où la stature s'est le plus vite modifiée sous l'influence du mieux-être : en 1812, 28% des conscrits avaient une taille inférieure à 1. m. 54 ; en 1879, ce nombre tombait à 3,4%, alors que, dans le même [88] laps de temps, la proportion des sujets supérieurs à 1 m.67 passait de 17% à 37,4%.

Quant à la couleur, elle est, dans l'ensemble, plus foncée qu'en Lorraine ; les yeux bleus, et les cheveux vraiment blonds sont rares. Si donc on a encore là le type brachycéphale blond, il est bien moins caractéristique que dans l'Est proprement dit. De gros mélanges se sont certainement produits avec les Alpains qui, de l'autre côté de la frontière, pré-

dominant en Suisse. Pas plus que pour la Bourgogne, en tout cas, on ne rencontre un élément nordique qu'on pourrait faire remonter aux Burgondes : déjà, dans les cimetières savoyards du Moyen âge, les crânes sont tous très brachycéphales.

IV. La zone des petits mésocéphales bruns.

[Retour à la table des matières](#)

Elle correspond à la région de plaines qui s'étend à l'Ouest du Massif Central, de la Bretagne jusqu'aux Landes, et, englobe le cours moyen de la Loire et les bassins des Charentes et de la Gironde. On trouve là une partie de l'Orléanais, du Maine, de l'Anjou et du Poitou, la Touraine, le Berry, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, un morceau du Limousin et de la Marche, enfin l'Ouest de la Guyenne. Il s'agit, on le voit, d'un ensemble hétérogène du point de vue géographique. Il ne l'est pas moins de celui de l'anthropologie.

[89]

Quand on ne considère que les résultats généraux, tels qu'ils ressortent des cartes des figures 1., 2 et 3, la population y apparaît comme en majorité mésocéphale ou brachycéphale, avec des cheveux bruns et une stature sous-moyenne ; mais ces mêmes cartes montrent l'existence de variations plus fortes que dans les trois autres grandes zones de la France : si la stature globale est sous-moyenne, il y a une coulée de tailles supérieures à 1 m. 65 qui va de la Normandie à la Gironde ; de même pour la couleur, les départements se répartissent en trois catégories de foncement différent. Enfin l'indice céphalique montre une diminution graduelle du Nord au Sud : la partie adjacente au bassin de la Loire est encore modérément brachycéphale, tandis que celle voisine de l'Océan est mésocéphale. Tout ceci prouve qu'il y a mélange de divers éléments, et que son dosage diffère avec les régions. Un tel fait ne saurait étonner : outre que cette plaine est largement ouverte au Nord et au Sud, sa situation contre le littoral atlantique en fait une sorte de cul-de-sac où viennent se tasser les populations primitives refoulées par des envahisseurs venus de l'Est.

La seule partie de cette troisième zone dont la composition anthropologique a été suffisamment étudiée est sa *région méridionale*, celle qui va du Sud du Poitou à la Gironde. Trois groupes mésocéphales s'y rencontrent, d'importance inégale.

Le principal est formé de sujets de taille sous-moyenne [90] (1 m. 62 à 1 m. 64) et dont le crâne, nettement allongé, arrive souvent jusqu'à la dolichocéphalie. Les cheveux sont lisses et très minces ; les yeux, très foncés, sont contenus dans des orbites manifestement basses. La face, très basse aussi, s'élargit au niveau des pommettes ; le nez est assez large, mésorhinien, avec dos rectiligne ; le menton est saillant. Certains de ces caractères rappellent, on le voit, les Méditerranéens, mais une analyse minutieuse a montré au docteur Collignon qu'on a là les descendants, à peine modifiés, des petits dolichocéphales néolithiques des Baumes-Chaudes. C'est donc la plus vieille race indigène de la France qui a persisté dans cette région, et sa présence y est d'autant plus intéressante que le lieu même où elle prédomine, le Périgord, est celui où vivaient ses ancêtres du Paléolithique supérieur, les Hommes de Chancelade. Plus ou moins mélangés à eux, et s'en différenciant surtout par leur haute taille, quelques descendants des Hommes de Cro-Magnon se rencontreraient aussi çà et là chez les Périgourdins actuels mais, quoi qu'on en ait dit, ils sont très rares.

La répartition des petits dolicho-mésocéphales du premier groupe est intéressante. Correspondant à la partie méridionale de la Charente et à la majeure partie de la Dordogne, ils habitent surtout les vallées de l'Isle et de la Dronne : Ils s'arrêtent brusquement au contact de la Dordogne et de la Vézère, tandis qu'au-dessus de ces rivières, leur limite coïncide avec [91] celle du département de la Dordogne ; de l'autre côté, en Corrèze, sont les brachycéphales alpins du Massif Central. La netteté de la frontière raciale est absolue : les deux cantons d'Excideuil et Hautefort, en Dordogne, ont des indices céphaliques de 78,7 et 78,9 ; dans ceux de Juillac et Ayen, qui leur sont contigus en Corrèze, ces indices passent à 85,4 et 85,5 ! C'est que la limite départementale actuelle correspond à celle du Limousin et du Périgord, et celle-ci suit probablement le tracé qui séparait jadis les deux tribus gauloises des *Lemovices* et des *Petrocorii*. Ainsi, pendant deux mille ans,

la démarcation, politique ou administrative, aurait coïncidé avec une coupure raciale. Le fait est curieux mais, il faut le dire, exceptionnel.

Le second groupe de cette zone comprend encore des mésocéphales bruns. Plus grands et de tête un peu plus large que les précédents, ils ont une face allongée, avec un nez long, mince et busqué ; leur structure générale est plus fine. Particulièrement nombreux dans la région de la Gironde et autour de Bordeaux, ils occupent aussi une partie de la Charente et de la Vienne. Dans ce dernier département, on avait voulu y voir les descendants des Arabes qui, après la bataille de Poitiers, en 732, se dispersèrent dans le pays. Cette hypothèse est fautive, car beaucoup de leurs traits diffèrent de ceux des Arabes. Il s'agit là, soit des descendants des grands dolichocéphales néolithiques, soit plutôt de Méditerranéens, [92] arrivés secondairement du Sud, et semblables à ceux que nous retrouverons sur les côtes du Roussillon.

Le troisième groupe correspond à un élément nordique atténué. Mésocéphales blonds, de taille plus élevée relativement (1 m. 64 à 1 m. 66), ses représentants forment une traînée qui part de la vallée de la Loire où elle se raccorde aux blonds du bassin de Paris, traverse la Charente et la Creuse, et va s'étaler autour de Limoges, avec un prolongement sur Angoulême. Cette distribution montre qu'ils ont pénétré secondairement dans le pays, et proviennent de la partie septentrionale de la France. Leur arrivée est certainement antérieure aux grandes invasions ; elle date au moins de l'âge du Fer.

Ces mêmes mésocéphales blonds s'observent encore à l'embouchure de la Gironde, particulièrement dans le Médoc. Les traditions locales en font les descendants des Anglais qui tinrent longtemps garnison dans le pays. Il n'y a cependant pas prédominance de blonds dans maintes autres petites villes de Gascogne où les Anglais séjournèrent à la même époque. Puis ce peuple, au Moyen âge, contenait certainement, comme aujourd'hui, beaucoup de châains et de bruns. Les blonds du Médoc ont sans doute la même signification que ceux de l'Angoumois ; ils forment la pointe extrême de la traînée qui descend de Bourges sur la Vienne et la Charente.

Quand nous aurons dit, enfin, qu'à côté des trois groupes précédents existent aussi des brachycéphales [93] bruns, qui comblent en quelque

sorte les intervalles entre les mésocéphales, s'infiltrant partout où il y a une place libre, et formant trait d'union entre le gros bloc brachycéphale du Massif Central et celui de la Vendée et de la Bretagne, on comprendra la complexité anthropologique de la région entre Dordogne et Vienne. L'étude détaillée de chacun de ses arrondissements en ferait mieux saisir certains aspects. Elle ne peut être tentée dans le cadre restreint de ce volume.

La *partie septentrionale* de la troisième zone est très mal connue. Tout au plus peut-on noter que l'élément brachycéphale y augmente à mesure qu'on se rapproche du bassin de Paris : le département du Loiret apparaît même sur la carte (fig. 3) comme une sorte de pédicule tendu par le Massif Central vers la Bretagne. Des blonds à yeux bleus se rencontrent dans toute cette région ; il semble qu'ils soient surtout fréquents au voisinage des grandes routes allant du Nord-Est au Sud-Ouest : preuve de plus de leur pénétration récente.

V. - La zone des petits brachycéphales bruns.

[Retour à la table des matières](#)

La plus grande des six zones anthropologiques de la France, elle forme un vaste triangle dont le sommet répond au Morvan, la base s'étendant du golfe de Gascogne aux Basses-Alpes. Essentiellement, [94] c'est une zone de montagnes, qui comprend le Massif Central avec une grande partie des Alpes, et atteint aussi les Pyrénées. Elle ne débordé sur la plaine qu'au Sud-Ouest, où elle inclut le bassin moyen de la Garonne et celui de l'Adour. Comme le montre la carte de la figure 5, elle englobe le Nivernais, le Bourbonnais, l'Auvergne, la Gascogne, le Béarn et une importante portion du Languedoc.

Du point de vue anthropologique, cette zone est beaucoup plus homogène que la précédente. De même que la seconde, mais encore plus, c'est la région de grande brachycéphalie de la France ; c'est là que ce caractère atteint son maximum. Elle est aussi, dans presque toute son étendue, une zone de petite stature et de couleur foncée. On peut tout de

suite en conclure que la race prédominante y est celle alpine. Son aspect y est si net que plusieurs auteurs avaient proposé de substituer à ce dernier nom celui de race cévenole.

La grande diffusion de cette race dans le Massif Central soulève un important problème.

Nous avons vu, dans le premier paragraphe de ce chapitre, qu'au Néolithique et à l'âge du Bronze, les brachycéphales avaient à peine atteint cette région. Sur 150 crânes datant de ces époques et provenant de la Lozère et de l'Aveyron, deux départements presque exclusivement peuplés aujourd'hui par les Alpains ; 12 seulement appartenaient à cette race ; tous les autres correspondaient à celles des Baumes-Chaudes [95] ou de Genay. Cette prédominance des dolichocéphales a duré très longtemps. Elle persiste à l'âge du Fer et à la période gauloise ; elle existe toujours chez les Gallo-Romains et jusqu'au début, du Moyen âge : au VI^e siècle de notre ère, la plupart, des sépultures de l'Aveyron ne livrent encore que des dolichocéphales, et il en est de même des plus anciens ossuaires de l'Auvergne. Mais, entre les VIII^e et XII^e siècles, les choses se modifient brusquement, et les brachycéphales surviennent avec une telle intensité qu'il est des régions, comme la Lozère et le Cantal, où ils forment aujourd'hui presque les 100% de la population. Comment expliquer cette substitution, qui ne correspond à aucun fait historique et qui, en quelques siècles, a totalement changé la nature anthropologique des habitants ?

Le phénomène est d'autant plus étrange qu'il n'est pas propre au Massif Central. Sous une forme, plus atténuée, nous l'avons déjà rencontré à Paris (p.51) ; il semble aussi s'être passé dans une portion de la Bretagne. Mais surtout, on l'a nettement observé dans toute l'Allemagne du Sud,, où les grands dolichocéphales nordiques amenés par les invasions germaniques disparaissent au Moyen âge pour faire place aux brachycéphales alpins qui vivent encore aujourd'hui. Le problème ainsi posé n'est pas résolu. Il présente pour l'anthropologie des régions centrales de la France une importance qu'on ne saurait méconnaître.

[96]

Le *Morvan* forme le bastion nord de la zone des petits brachycéphales bruns. Ses habitants sont des Alpains typiques : taille de 1 m. 63 à 1

m. 64, tête et visage arrondis, front large, pommettes assez accentuées, peau basanée, cheveux châtain clair chez les enfants, châtain foncé chez les adultes, yeux bruns ou gris. Les Morvandoux émigrent fréquemment à Paris et ils sont pour une large part responsables de la fréquence de l'élément brachycéphale brun dans la capitale.

L'Auvergne est un gros centre de : brachycéphalie. Sa partie nord, le Puy-de-Dôme, contient cependant un nombre appréciable de blonds ou relativement blonds. Mais ils ne sont pas mélangés aux autres ils occupent les hauts plateaux au-dessus de 700 mètres, tandis que les bruns habitent les vallées et la plaine. Chez tous, néanmoins, l'indice céphalique est le même. Ces blonds n'appartiennent donc pas à la race nordique, mais à celle lorraine. Leur localisation laisse supposer qu'ils occupaient primitivement le pays, puis ont été refoulés par les Alpains débouchant par les vallées de la Loire et de l'Allier. Peut-être étaient-ce eux qui formaient la masse de la tribu gauloise des Arvernes, que les historiens dépeignent comme blonde ? Sauf à l'Ouest du Mont-Dore, où ils forment un gros noyau qui se continue avec un autre de l'Est de la Creuse, et a une stature de 1 m. 66, les blonds d'Auvergne ne sont cependant pas plus grands que les Alpains : 1 m. 63 à 1 m. 64 en [97] moyenne. Cet abaissement de taille tient peut-être à ce qu'ils habitent des régions ingrates.

Dans les *Cévennes*, le département de l'Aveyron mérite quelque attention. Les anthropologistes du siècle dernier avaient cru à une différence de race entre les habitants des plateaux calcaires, les Causses, et ceux de la région cristalline, le Segala. Les premiers seraient plus grands, plus lourds et plus lents ; les seconds plus petits, à corps plus grêle, mais esprit plus vif. Les recherches ultérieures n'ont pas confirmé cette thèse. Elles ont montré que tous les Aveyronnais sont de petite taille. Leurs cheveux sont très foncés ; les blonds sont extrêmement rares, quoique les yeux bleus ou clairs s'observent encore dans près de 25% des cas. L'indice céphalique est très brachycéphale et c'est à peine s'il y a quelques dolichocéphales ou mésocéphales : sur une série de plus de 500 Aveyronnais actuels, il y avait seulement 3 sujets de la première catégorie et 23 de la seconde, alors qu'on a vu qu'à l'époque romaine, dolichocéphales et mésocéphales formaient encore la presque totalité de la population. La brachycéphalie est particulière-

ment développée le long d'une sorte d'axe qui suit la ligne de faîte entre le Tarn et l'Aveyron, puis traverse la Lozère, de l'Aubrac à Châteauneuf-de-Randon. Un autre caractère des habitants du département, et qu'ils partagent avec les Lozériens, est la largeur relative de leur nez.

Dans la *plaine gasconne*, la race alpine domine [98] toujours ; près d'elle, quelques éléments dolichocéphales représentent, soit la vieille population néolithique, soit des Méditerranéens de nouvelle importation. La taille est plus haute que dans le Massif Central, fait sans doute en rapport avec les meilleures conditions d'alimentation. Elle ne s'abaisse que dans les Landes, où elle atteint un des minima de la France, avec une moyenne de 1 m. 63, et 1 m. 60 seulement dans certains cantons : ici encore, il s'agit d'une variation en rapport avec la pauvreté du sol, et qui ne change rien à la nature de la race.

Quand on s'approche des *Pyrénées*, la composition anthropologique se modifie : sur le versant espagnol de cette chaîne habitent presque uniquement des dolichocéphales méditerranéens ; or, presque partout, ceux-ci empiètent sur la frontière et débordent du côté français. On a ainsi l'inverse de ce qui avait lieu dans la majeure partie de la France : là, les brachycéphales tenaient les hauteurs, les dolichocéphales ou mésocéphales les plaines ; dans les Pyrénées, ce sont les dolichocéphales qui occupent les parties hautes des vallées, les brachycéphales restant localisés aux parties basses. Mais ces brachycéphales sont certainement de nouveaux arrivants, car les anciennes sépultures, des Pyrénées et du bassin garonnais montrent qu'à l'âge du Fer, il y avait là essentiellement des dolichocéphales méditerranéens. Ceux-ci auraient donc été refoulés vers le Sud, et ceux que nous rencontrons aujourd'hui dans les parties hautes de la chaîne [99] frontière n'en sont peut-être que les descendants.

Pays basque. — À cheval sur l'extrémité ouest des Pyrénées, partie en France, partie en Espagne, le peuple basque (qui se nomme lui-même Euskaldunac) forme depuis des siècles un groupe autonome. Chez nous, il compte approximativement 140.000 personnes et occupe environ la moitié du département des Basses-Pyrénées ; il s'y partage entre trois régions, le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule (fig. 7). Son principal caractère est sa langue, très différente de celles de

tous les autres groupes européens, et qu'on considère généralement comme le dernier survivant des idiomes usités sur notre continent avant l'introduction des langues indo-européennes (voyez p. 112). Ses coutumes aussi le classent à part. Il forme donc une ethnie dans le sens où ce terme a été défini au début de ce livre. Les recherches des anthropologistes ont montré qu'il se différencie également par ses caractères physiques.

La forme de la tête est caractéristique. Renflé aux tempes, le crâne surmonte une face large et grêle, qui se rétrécit de plus en plus vers le bas, et se termine par un menton fuyant et pointu. Il en résulte un aspect qui a été désigné sous le nom de « tête de lièvre » et n'a pas d'analogue chez les autres races de la France. Malgré son renflement, la tête est, assez longue ; elle n'est donc que modérément brachycéphale, avec un indice de 83. Le front, droit, se relie, presque sans enfoncement sus-nasal, à un nez mince

[101]

et saillant, nettement leptorhinien. Les cheveux sont foncés, bruns ou noirs, les blonds étant exceptionnels. Mais les yeux sont souvent clairs, verts ou noisette.

L'aspect général du corps est aussi caractéristique. La stature est grande ; de beaucoup supérieure à la moyenne française, elle atteint 1 m. 67 chez les Basques purs ; plus de 25% des sujets dépassent 1 m. 70. Les épaules, très droites et très élevées, surplombent une poitrine en tronc de cône qui se continue par une taille fine et des hanches très rétrécies, avec des jambes plutôt grêles. Les courbures du rachis sont très accentuées et donnent à la marche une grâce et une aisance particulières. Autant de traits qui frappent même les observateurs non avertis, et ont été popularisés par les dessins et les cartes postales.

Un dernier caractère s'y ajoute, mis en relief dans la figure 4 : les proportions des groupes sanguins. Dans tout le coin Sud-Ouest de la France, le nombre de sujets du groupe O est beaucoup plus élevé que dans le reste du pays, tandis que celui du groupe A, et surtout de B, diminuent d'autant. La précieuse donnée qu'est l'étude du sang confirme les différences révélées par l'examen direct.

Le pays basque espagnol est beaucoup plus étendu que le français, mais c'est dans ce dernier que le type anthropologique basque apparaît le plus pur. Les recherches du docteur Collignon ont montré (fig. 7) qu'il y est localisé à la région qui parle basque, [102] de sorte qu'ici, et à l'inverse de ce qui a lieu en Flandre ou dans l'Est, comme de ce que nous verrons en Bretagne, la frontière linguistique est aussi une frontière anthropologique. Il faut seulement noter qu'il y a une grosse diminution de l'élément basque dans la région côtière, couloir de passage entre la France et l'Espagne, et qu'inversement, celui-ci empiète sur le Béarn dans le canton d'Aramitz ; mais le seul nom de ce canton prouve qu'il s'agit d'une ancienne région basque. Partout ailleurs, la transition est brusque : quand on passe d'un village gascon à un village basque, le type physique, la langue, les coutumes, les jeux, tout change d'un seul coup. Ce sont des hommes nouveaux qui se révèlent.

Les caractères anthropologiques des Basques ne sont cependant pas assez marqués pour qu'on puisse faire de ceux-ci une race spéciale ; c'est un type secondaire, dont les relations sont encore à préciser. Certains de leurs traits les rattachent aux Alpains, d'autres, plus nombreux, aux Méditerranéens. Ce sont peut-être des Méditerranéens « brachycéphalisés » ?

VI. - Le noyau breton.

[Retour à la table des matières](#)

L'exemple de la Bretagne est un des plus typiques de l'indépendance de la race d'avec la langue ou la civilisation. Située en quelque sorte en marge du reste de la France, la péninsule armoricaine y a, [103] de tout temps, été un monde à part. Peu atteinte par la colonisation romaine, elle fut à peu près épargnée par les grandes invasions. Le christianisme n'y pénétra que tard et, même maintenant, il n'a pas complètement effacé les vieux cultes, druidiques. Les anciennes coutumes y persistent plus qu'ailleurs, et la langue bretonne ne recule que très lentement devant le français. Les idées même qui se répandaient avec intensité en France, comme celles de la Révolution de 1789, ne furent acceptées que difficilement et tardivement par les Bretons. Bref, tout témoigne là d'un particularisme très ancien et très tenace, condition la plus favorable, semble-t-il, pour que le pays soit aussi une entité anthropologique. Y a-t-il donc une race bretonne ?

Les cartes des figures 1, 2 et 3 suffisent à répondre à cette question. Déjà les premiers anthropologistes, en ne considérant que la taille, avaient noté l'existence, tout le long des collines qui forment l'axe de la péninsule, d'une longue bande que sa très petite stature différenciait du reste du pays (fig. 1). Pour la couleur, les Bretons sont clairs, ce qui les distingue des autres régions de basse taille de la France, mais le nombre de sujets blonds change beaucoup d'un département à l'autre. Quant à l'indice céphalique, il est modérément brachycéphale, mais si ses variations semblent faibles sur la figure 3, elles apparaissent beaucoup plus grandes sur les cartes où la répartition est établie par arrondissement. Il est [104] donc certain que la Bretagne

comprend plusieurs races juxtaposées et plus ou moins superposées. Ce sont encore les recherches du docteur Collignon qui en ont débrouillé l'écheveau ; elles ont montré qu'il y en a au moins trois principales.

La première est celle des petits dolichocéphales des Baumes-Chaudes dont, comme en Dordogne, on retrouve les descendants suffisamment caractérisés : taille basse, formes gracieuses et bien proportionnées, peau de teinte relativement foncée, yeux et cheveux foncés et souvent noirs, tête très allongée, face haute du point de vue absolu, mais élargie au niveau des pommettes, enfin un nez généralement droit et court. Plus ou moins disséminé, ce type se trouve surtout au centre, mais, par places, il atteint la côte, particulièrement dans la région de Lannion. Il n'y a guère de doute qu'il ne représente les habitants primitifs du pays : c'est à lui en effet qu'appartiennent les squelettes les plus anciens connus pour toute la Bretagne, et qui datent de l'époque mésolithique.

La deuxième race est celle des brachycéphales alpins : petite elle aussi, elle a la tête grosse et arrondie, le front large et plein, la face aplatie à pommettes saillantes, le nez court, large et retroussé, d'indice mésorhinien, les mâchoires fortes, le cou court, les épaules et le tronc large, les membres trapus. On croit généralement qu'elle est arrivée au Néolithique. Mais les sépultures de cette époque, comme celles de [105] l'âge du Bronze, ne contiennent presque pas de brachycéphales : il semble qu'ici, comme pour le Massif Central, leur diffusion a été tardive. Aujourd'hui en tout cas, ils forment le fond de la population bretonne ; ce sont eux qui lui imposent ses principaux caractères. Comme la race précédente, ils, occupent surtout le centre du pays, mais débordent beaucoup plus sur les côtes, en particulier la région de Nantes, celle de Saint-Brieuc dans les Côtes-du-Nord, et toute la Cornouaille, le pays de Quimper. Dans l'intérieur, cette race prédomine encore autour de Rennes, d'où elle se poursuit vers l'Est par le gros bloc alpin du versant méridional des collines de Normandie ; au Sud de la Bretagne, elle s'étend sur la Vendée.

Un fait souvent signalé est que ces brachycéphales ont une couleur plus claire que ceux du Massif Central. Sans être bleus, les yeux sont gris ou verts, et les cheveux châtain clair. La fréquence de ces caractères est telle qu'on ne peut songer à un métissage sur place. On a supposé qu'un

croisement avec des Nordiques avait eu lieu avant l'arrivée en Bretagne de ces Alpains. Il est plus simple de voir là une variation locale, comme peuvent en présenter tous les caractères.

La troisième race est très différente : taille élevée, du moins par rapport aux autres Bretons, car ici elle ne dépasse pas, dans les moyennes, 1 m. 66 ; mésocéphalie ; face longue et étroite ; nez allongé, mince et busqué ; cheveux blonds ; yeux bleus ; proportions [106] élancées ; membres et cou longs. Visiblement, il s'agit de Nordiques. Toujours, ceux-ci sont localisés sur le littoral : sur la côte septentrionale ils occupent le pays de Léon, ainsi que, dans les Côtes-du-Nord, les régions de Dinan et de Saint-Malo ; sur la côte Sud, on les trouve dans la partie méridionale du Morbihan, avec les arrondissements de Vannes et Lorient.

L'origine de ces Bretons est bien connue. Ils sont arrivés au Ve siècle, fuyant la Grande-Bretagne où ils subissaient les attaques continuelles des Anglo-Saxons. Venus par mer, ils se sont installés sur les côtes, refoulant vers le centre les habitants primitifs, Bien que romanisés, ils avaient gardé leur langue celtique : ils l'ont apportée à la population indigène qui, depuis longtemps, avait abandonné la sienne pour le latin. Le breton actuel n'est donc pas, comme on le dit parfois, le dernier vestige du gaulois. C'est une langue différente, cousine du gallois, de l'irlandais et du gaélique. Ceux qui l'ont introduit ont donné leur nom à la Bretagne. Leur influence a donc été profonde. Mais, du point de vue anthropologique, elle est restée localisée aux régions où ils débarquèrent. L'opposition entre les caractères nordiques, toujours littoraux, et ceux des brachycéphales et dolichocéphales primitifs, parfois aussi littoraux, mais essentiellement centraux, est très nette. Elle ne se manifeste pas seulement dans les caractères physiques mais aussi, comme le savent [107] tous ceux qui ont voyagé en Bretagne, dans la mentalité et les moeurs.

D'autres éléments anthropologiques ont encore été signalés dans la péninsule. Le cas le plus connu, parce qu'ayant donné lieu à toute une littérature, est celui des Bigoudens, nom des habitants de Pont-l'Abbé, petite ville du Finistère. À maintes reprises, on a déclaré qu'ils avaient un type rappelant celui des Mongols, et on a émis toute une

série d'hypothèses qui en faisaient les descendants soit des Lapons, soit des Chinois, voire même des Thibétains !

Un examen anthropologique un peu sérieux fait justice de ces conceptions. L'aspect « mongol » des Bigoudens ne s'observe que chez les femmes ; il est dû à leurs cheveux tirés en arrière, à leur coiffe minuscule qui accuse la saillie des pommettes tandis que son bandeau noué serré met en relief les mâchoires, à leur vie au grand air et au soleil qui leur fait prendre l'habitude de plisser les paupières. Tous ces caractères, s'ajoutant à la brachycéphalie, à la forme concave du nez et à la largeur normale de la face, peuvent donner, à première vue, un aspect mongol, mais les vrais traits des races jaunes font défaut : la peau des Bigoudens est blanche, leurs yeux sont souvent bleus, leurs cheveux souvent blonds et ils n'ont pas de prognathisme. Ils appartiennent à la race alpine, et rien de plus.

Un autre type se rencontrerait dans certaines régions centrales : de grands brachycéphales bruns, orthognathes et à cheveux souvent très sombres. Sous le nom de « prospecteurs », on les a rattachés à [108] la race arménoïde qui habite la Syrie et l'Asie mineure (voyez plus loin, p.113). Celle-ci, aux âges des Métaux, aurait essaimé, tout le long de la côte atlantique, de petites colonies de trafiquants. Des recherches seraient nécessaires pour vérifier cette hypothèse, et même l'existence de tels hommes en Bretagne.

VII. - La bande pyrénéo-méditerranéenne.

[Retour à la table des matières](#)

Bien qu'en certaines régions, il s'approche beaucoup de la Méditerranée, le bloc brachycéphale alpin n'arrive pas jusqu'à elle. Toute la zone côtière correspond à une population d'indice céphalique plus faible, mésocéphale ou même dolichocéphale, à cheveux et yeux nettement foncés, et de stature plus élevée. Représentant la race méditerranéenne, elle s'étend du comté de Nice au Roussillon, où elle se

raccorde avec le stock de même race qui peuple la majeure partie de la péninsule ibérique.

Ces Méditerranéens du Sud de la France ne sont pas absolument identiques aux Méditerranéens typiques. Leur taille plus haute, 1 m. 65, leur mésocéphalie et divers caractères secondaires les ont fait attribuer à la variante de cette race nommée atlanto-méditerranéenne (voyez p.31) ; mais, comme [109] les vrais Méditerranéens, ils ont la face allongée et le nez très mince, fortement leptorhinien. Leur peau, normalement brune, fonce énormément au soleil, où elle peut devenir presque noire. Les cheveux et les yeux sont aussi très foncés, surtout à l'Est : Alpes-Maritimes sont le département où leur proportion atteint le maximum de toute la France : 58,9% pour les yeux foncés, 61,6% pour les cheveux noirs ; la proportion de sujets à cheveux blonds n'y est plus que de 9,3%, et elle tombe à 5,7% dans le Var. Une grande fréquence du groupe sanguin A et un abaissement du groupe B (fig. 4) paraissent enfin caractériser les riverains du golfe du Lion.

La répartition de ces Méditerranéens n'est encore connue que dans ses très grandes lignes. Sur la *Côte d'Azur*, ils remontent sur le versant méridional des Alpes de Provence et y sont fortement intriqués avec les Alpains, de sorte que les moyennes calculées par départements ne donnent certainement pas l'idée exacte de la réalité. La question devrait être étudiée. Vers l'embouchure du Rhône, les Méditerranéens s'étalent beaucoup plus et envoient une coulée qui se dirige vers Lyon. Au *Sud des Cévennes*, ils se concentrent au contraire sur la région littorale. Dans le département de l'Hérault, par exemple, qui a été assez bien étudié, une ligne allant de Saint-Pons à Montpellier sépare une population plus brachycéphale et de taille plus petite au Nord, d'une autre plus mésocéphale et de taille plus haute au Sud : l'une et l'autre contiennent des brachycéphales et des mésocéphales, mais il est évident que les [110] premiers sont plus nombreux au-dessus de la ligne, les seconds au-dessous.

Dans le Roussillon, l'élément méditerranéen est beaucoup plus pur ; c'est que cette province s'appuie sur l'Espagne, centre par excellence en Europe de la race méditerranéenne. Aussi, de toute la France continentale, les Pyrénées-Orientales sont-elles le département où

l'indice céphalique atteint le chiffre le plus bas. Leurs habitants ont le tronc relativement long, le thorax large, les membres courts, secs et graciles, le visage très allongé avec un menton carré, le nez long aussi, mais plus large que chez les Provençaux. La taille est un peu inférieure à la moyenne, 1 m. 64. On voit que, par rapport aux riverains de la Côte d'Azur, les caractères atlanto-méditerranéens s'atténuent beaucoup, tandis que le type méditerranéen proprement dit s'accuse.

La *Corse* se rattache géographiquement à la région que nous étudions ; elle s'y rattache aussi pour l'anthropologie. Sa population a une taille moyenne de 1. m. 63, avec un crâne beaucoup plus étroit que celui de tous les autres Français : l'indice moyen va de 76,8 à 78,8 et il y a près de 40% de dolichocéphales. La face est allongée et le nez mince. Les cheveux et les yeux sont généralement très foncés. On a là le véritable Méditerranéen, plus typique non seulement qu'en Provence et en Languedoc, mais même qu'en Roussillon.

Il ne faudrait pas croire cependant que toute [111] la population de l'île soit identique. L'existence de 11% de brachycéphales indique qu'un élément alpin y a pénétré ; il serait particulièrement fréquent dans la région de Bastia. D'autre part, il y a 9% à peu près de cheveux blonds et 12% d'yeux bleus. Des Nordiques seraient donc aussi arrivés en Corse, et leur présence soulève un problème qui n'est pas encore résolu.

La région considérée comme la plus pure est celle de Niolo, zone montagneuse que sa grande difficulté d'accès a pendant longtemps isolée du reste de l'île. Là, la dolichocéphalie est extrêmement marquée avec un indice de 74,8 seulement. Mais la taille est plus haute qu'ailleurs, 1 m.66, et le pourcentage des cheveux et yeux clairs est plus fréquent. La race méditerranéenne n'y serait donc pas la seule ! Ceci aussi devrait être étudié.

VIII. - Les éléments allogènes.

[Retour à la table des matières](#)

Le mot « allogène » doit être expliqué. Les différentes races que nous venons de passer en revue sont des races européennes. Certaines ne sont peut-être pas nées sur notre continent (ainsi on admet parfois que la race méditerranéenne s'est formée en Afrique, la race alpine en Asie, etc...), mais elles y ont actuellement tout ou partie de leur habitat, et elles y occupent des territoires déterminés. En Europe, elles sont en quelque sorte « chez elles ».

[112]

Il est cependant quelques Français qui ne leur appartiennent pas. Les races dont ils ressortent ont leur aire normale en dehors de l'Europe. C'est à eux qu'on applique le terme global d'allogène (de deux mots grecs qui veulent dire « né ailleurs »)⁴, par opposition à la masse des autres Français qui sont pour l'Europe des « indigènes ».

Les races qui nous ont fourni des éléments allogènes sont moins nombreuses qu'on ne pourrait le croire. Aucune ne fait partie du groupe jaune⁵. L'action des Noirs est aussi pratiquement nulle. Sur la foi de deux squelettes trouvés dans un gisement paléolithique italien, à la frontière française, on avait cru, un moment, qu'une population noire ou négroïde avait vécu dans notre pays. Les découvertes ultérieures

⁴ Dans le langage courant, on utilise souvent le terme « non-aryen », les Français appartenant à une des races européennes étant alors dits « aryens ». Mais ces expressions ont surtout une valeur linguistique. Elles reposent sur cette notion que presque toutes les langues européennes actuelles auraient été introduites par un même peuple primitif, celui qui a donné aux Indes la langue sanscrite, et que les livres sacrés de ce pays nommaient « Arya ». Or ici encore, langues et races ne sont pas superposables. Ainsi les Basques, qui sont incontestablement de purs Européens, ont une langue non-aryenne, alors que les Gitanes qui, bien que vivant en Europe, sont de race non-européenne, ont une langue aryenne dérivée du sanscrit. Mieux vaut laisser à la linguistique ses termes et ne pas les transposer à l'anthropologie.

⁵ La question des Bigoudens étant définitivement écartée (voyez p. 107),

s'opposent à cette idée : ce n'est qu'à partir de la Révolution française, et par l'intermédiaire de nos colonies, que, de-ci de-là, quelques éléments noirs ont pénétré chez nous. Mais très vite ils ont été absorbés, et leur rôle anthropologique est négligeable. Les seuls vrais éléments allogènes de la France appartiennent à des races blanches. Deux [113] de celles-ci sont intervenues d'une façon plus marquée : la race arménoïde et la race sud-orientale ; une troisième doit aussi être signalée, malgré son rôle minime, l'indo-afghane.

La *race arménoïde* habite normalement l'Asie Mineure, ainsi qu'une partie de la Palestine et de la Syrie ; de taille moyenne ou légèrement supérieure à la moyenne, elle a une tête extrêmement brachycéphale, à voûte très haute, et un nez convexe très particulier, le nez juif classique ; un caractère fréquent y est l'épaisseur des lèvres. Sa formule sanguine se distingue par la forte proportion du groupe B. La *race sud-orientale* habite l'Afrique du Nord, l'Arabie, l'Irak et le désert de Syrie ; elle rappelle beaucoup la méditerranéenne par sa dolichocéphalie et sa couleur très foncée ; mais sa taille est plus grande et sa structure plus élancée ; son nez est aquilin ; sa face, allongée, a un contour général elliptique.

Des représentants de ces deux races sont venus en France à diverses reprises : des éléments arménoïdes sont arrivés avec les colonies de réfugiés syriens ou arméniens ; des éléments, arabes avec les invasions sarrasines du Moyen âge ; mais c'est surtout par *l'apport juif* que l'une et l'autre se manifestent chez nous.

Le terme de « race juive » est souvent employé dans le langage courant ; il est inexact du point de vue anthropologique. Ni en Palestine, ni ailleurs, les Juifs ne forment une race : c'est une ethnie que sa [114] langue, sa religion et ses coutumes ont toujours nettement caractérisée et qui, à travers maintes vicissitudes, a su garder une forte personnalité ; mais ce n'est pas une race. Déjà, au début de l'ère chrétienne, le peuple juif de Palestine comprenait au moins deux éléments raciaux : des Arménoïdes au Nord, des Sud-Orientaux au Sud. Cette dualité a persisté ; elle se retrouve dans la division des Juifs actuels en deux groupes, les Ashkenazim ou Juifs du Nord et les Sephardim ou Juifs du Sud, distinction qui repose sur une différence de rites, mais a aussi une base anthropologique. Seulement les choses se sont com-

pliquées du fait que d'autres races sont venues se mélanger aux deux primitives : la barrière religieuse n'a pas toujours été aussi stricte qu'on se le figure.

Les Ashkenazim appartenaient primitivement à la race arménoïde. Emigrés, lors de la dispersion des Juifs, au Nord de la mer Noire, ils sont largement entrés en contact avec la grande race est-européenne (voy. p. 30), qui occupe le Sud de la Russie, et ils en ont absorbé une importante fraction. De là, ils se sont répandus vers la Pologne et l'Allemagne, où des métissages se sont produits avec les Nordiques et les Alpains de ces pays. Quant aux Sephardim, ils avaient probablement comme type de base les Sud-Orientaux. Emigrés vers l'Afrique du Nord, ils s'y sont largement mélangés aux races locales, en particulier la méditerranéenne, puis ils ont essaimé dans [115] la péninsule ibérique. Comme leurs coreligionnaires du Nord, ils se sont fortement européanisés, au sens anthropologique du mot.

En France, le nombre des Israélites n'était que de 40.000 en 1791 ; en 1870, il passait à 90.000, proportion guère plus forte eu égard à l'accroissement global de toute la population. Mais en 1930, il montait à 200.000, soit 0,48% de l'ensemble des Français ⁶. La majeure partie sont des Ashkenazim arrivés chez nous par l'Allemagne ou, aux époques récentes, venus directement de Pologne ou des Balkans. Un bien plus petit nombre, sont des Sephardim, venus d'Espagne ou du Portugal. Ces derniers sont cependant antérieurs aux précédents : on en notait déjà en France au III^e siècle, alors que la première arrivée importante d'Ashkenazim ne date que du XV^e.

Jusqu'à quel point les Israélites français possèdent-ils encore les types anthropologiques des deux races primitives du peuple juif ? La question n'a jamais été étudiée scientifiquement. On peut supposer, avec quelque apparence de raison, que chez ceux qui sont installés depuis longtemps, ou dont les ancêtres avaient fait de longs stages dans d'autres pays européens avant d'arriver chez nous, les traits arménoïdes ou sud-orientaux sont fortement atténués par les croisements, si même ils n'ont complètement [116] disparu. Chez ceux, au contraire,

⁶ À la même époque, le nombre total des Juifs en Europe était d'à peu près 10 millions.

dont l'arrivée est récente, et qui proviennent de familles qui, en raison de la rapidité actuelle des moyens de transport, n'ont quitté l'Orient qu'à une époque peu éloignée, les traits primitifs doivent être beaucoup plus marqués.

Les autres allogènes de la France appartiennent à la *race indo-afghane*, branche du grand groupe blanc qui habite surtout le Nord-Ouest de l'Inde. Ce sont les Bohémiens ou Gitanes, nomades qui ne paraissent pas compter en France plus de 2.000 individus (alors que leur nombre total pour l'Europe atteint près de 800.000), mais que leurs mœurs vagabondes, leurs coutumes, leur langue, et aussi leurs traits physiques mettent nettement à part des Français proprement dits.

Malgré les théories plus ou moins fantaisistes qu'on avait émises autrefois sur ces gens, on est maintenant d'accord pour en placer l'origine dans l'Inde septentrionale. Après des pérégrinations mal connues, leurs bandes apparaissent en Europe occidentale vers le XVe siècle ; elles venaient d'Asie Mineure, pays qu'elles désignaient du nom de « petite Egypte », d'où le terme d'Egyptiens (qui a donné le mot espagnol de *Gitanos*, celui anglais de *Gypsies*) qu'on leur a d'abord appliqué. En France on les a nommés Bohémiens, parce que les premiers qui vinrent chez nous, en 1427, arrivaient de Bohême. [117] Eux-mêmes se nomment les *Roum* (d'où l'on a fait Romanichels).

La langue des Gitanes est incontestablement d'origine indoue, et maintes de leurs coutumes rappellent l'Inde. Leurs traits physiques sont bien connus : les purs Bohémiens ont le teint brun avec des cheveux noirs ; il n'y a chez eux aucune tendance au blondisme. La taille est sensiblement égale à celle des Français 1 m. 66, mais la tête beaucoup plus mésocéphale — indices de 78 à 79 —, avec un nez mince et droit, et un visage allongé. Ces caractères et quelques autres les rattachent nettement à la race indo-afghane. Ils montrent que, durant le long espace de temps depuis lequel ce peuple a quitté l'Inde, au moins mille ans d'après les estimations les plus modestes, son type anthropologique a remarquablement persisté. Un tel phénomène n'a pu se pro-

duire que parce que les mœurs des Bohémiens les empêchaient de se mélanger aux populations environnantes. De fait, ils constituent chez nous, non seulement une race spéciale, mais aussi une ethnie indépendante. On en connaît la psychologie, qui ne s'accorde guère avec la nôtre.

[118]

[119]

Anthropologie de la population française

RÉSUMÉ

[Retour à la table des matières](#)

Ce livre a pour but l'étude des races de la France, le mot race étant pris dans le sens que tous les anthropologistes s'accordent aujourd'hui à lui donner : « un groupe d'hommes présentant un ensemble de caractères physiques (forme et structure du corps, fonctionnement des divers organes, etc.) héréditaires communs ». Les caractères de civilisation ou de langage n'ont rien à faire avec la race.

Les recherches déjà effectuées, et qui se basent principalement sur l'étude de la stature, de la couleur des yeux et des cheveux, et de la forme de la tête, ont permis de reconnaître l'existence chez nous de quatre grandes races : la race nordique (blonde, de haute taille et à crâne allongé), la race lorraine (blonde, de haute taille mais à crâne très court), la race alpine (petite, brune et à crâne arrondi) et la race méditerranéenne (petite, brune et à crâne long). On peut y ajouter des descendants de la vieille race de l'âge de la Pierre polie, dite des Baumes-Chaudes (petite, brune, à tête longue mais face très basse), et quelques représentants de trois races dont l'habitat normal est extra-européen : arménoïde, sud-orientale et indo-afghane.

[120]

Toutes ces races sont plus ou moins mélangées, de sorte qu'aucune région n'est le siège exclusif d'une seule. Le mélange n'est cependant pas le même partout : suivant les provinces, c'est l'une ou l'autre qui prédomine. Ceci permet de distinguer six zones, dont les quatre premières forment autant de triangles orientés autour des deux branches d'un X mené par le travers de la France, tandis que les deux dernières correspondent à la Bretagne et au littoral méditerranéen (voyez la carte de la fig. 5, p. 61).

La race nordique occupe essentiellement le triangle septentrional ; elle y est plus fréquente dans la Flandre, l'Artois et surtout la Normandie. En dehors de cette zone, on en trouve encore quelques centres dans les parties littorales de la Bretagne, et elle envoie au Sud-Ouest une coulée qui traverse la vallée de la Loire et le Limousin pour s'épanouir dans la Gironde.

Cette distribution indique que les Nordiques ont pénétré chez nous par la frontière de l'Est et par la mer du Nord, et que leur arrivée a été tardive ; elle ne date en effet que de l'âge du Bronze et surtout de celui du Fer.

La race lorraine correspond au triangle Est, d'où elle déborde un peu sur, l'Auvergne et la Creuse. Ses régions de concentration maximum sont la Lorraine et la Franche-Comté. Beaucoup d'auteurs la considèrent comme résultant du croisement des Nordiques avec les Alpains. Il semble bien cependant que ce soit une race autonome, car on la trouve déjà dans les tombeaux préhistoriques. Venue principalement à l'âge [121] du Bronze, elle a pénétré par la frontière de l'Est., La race alpine a une très grande diffusion. Elle s'étend largement sur le triangle méridional et, en dehors de celui-ci, a envahi presque toutes les autres régions : à l'Est, on la trouve en Savoie, dans la zone montagneuse des Vosges et dans les Ardennes ; en Bretagne et en Normandie, elle forme de gros noyaux presque toujours à distance de la mer dont ils paraissent avoir été refoulés par les envahisseurs nordiques ; à l'Ouest, elle colmate les intervalles entre les divers blocs à crâne long.

Cette large répartition est d'autant plus curieuse que, bien que les premiers Alpains soient entrés chez nous à l'âge de la Pierre polie, ils sont, pendant plusieurs milliers d'années, restés pratiquement

localisés à l'Est et au Nord-Est de la France. Même à l'époque romaine, ils étaient encore très rares dans des régions comme le Massif Central et l'Aquitaine, où ils forment aujourd'hui la presque totalité de la population. C'est au début du Moyen âge que s'est produit chez eux une brusque expansion dont on ne peut déceler la cause. Actuellement, c'est certainement la race qui a le plus de représentants en France.

La race méditerranéenne fait son apparition au Néolithique avec un type un peu spécial dit race de Genay. Elle s'étendait alors sur toute la France. Elle est aujourd'hui limitée au Midi, où elle occupe deux régions : une partie du triangle occidental, avec la Charente et la Gironde, et le littoral méditerranéen [122] auquel il faut joindre la Corse. Plus ou moins directement, tous ces territoires se rattachent à l'Espagne qu'habite un gros bloc méditerranéen dont les éléments débordent encore sur le versant français tout le long des Pyrénées.

Les Basques ont un type particulier, qui n'est pas sans ressemblance avec les Méditerranéens, mais s'en distingue par plusieurs traits, entre autres le grand élargissement des tempes. Peut-être ne sont-ils qu'une modification locale de ceux-ci ?

La race des Baumes-Chaudes est la plus ancienne de la France, car ses premiers représentants habitaient déjà le Périgord à l'âge de la Pierre taillée. Ils y forment encore un bloc assez compact, qui se juxtapose aux Méditerranéens du triangle occidental. Des sujets de cette race s'observent aussi en Bretagne. Il est probable qu'une recherche minutieuse en ferait découvrir dans d'autres régions de la France ; nous manquons de données sur ce point.

Les trois dernières races ne jouent qu'un rôle tout à fait minime dans le peuplement de notre pays. L'indo-afghane est représentée par le petit groupe des Gitanes. Quant à l'arménoïde et la sud-orientale, elles correspondent à divers apports étrangers, en particulier l'israélite. Ainsi la France, pour homogène qu'elle soit par sa civilisation et sa mentalité, est, du point de vue anthropologique, une mosaïque de races. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'aucune de celles-ci ne lui est propre ; toutes se sont prolongées au delà de ses frontières. Ce [123] qui distingue notre pays

n'est pas le fait de recéler une ou plusieurs races particulières, c'est la façon dont elles se répartissent et les proportions qu'elles présentent dans chaque région. En gros, on peut dire qu'elles forment un complexe où, sur un fond alpin, se superposent, du Nord au Sud, les trois éléments nordique, lorrain et méditerranéen.

[124]

[125]

Anthropologie de la population française

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Les pages qui précèdent montrent que les grandes lignes de l'anthropologie de la France sont maintenant connues. Mais dans le cadre ainsi tracé subsistent d'énormes lacunes. Bien des recherches seraient nécessaires pour les combler. De vastes territoires comme les Alpes, le Midi méditerranéen, le Jura, les départements de la frontière du Nord-Est, n'ont pour ainsi dire jamais été étudiés. Même pour les autres, les enquêtes se sont presque toujours bornées aux trois ou quatre caractères énumérés plus haut, laissant de côté, non seulement les dimensions du tronc et des membres, mais jusqu'à celles de la face et des différentes parties de la tête. L'anthropologie physiologique avait été complètement négligée jusqu'aux quelques investigations sur les groupes sanguins entreprises ces temps-ci ; mais, outre que ces dernières n'embrassent qu'une partie du pays, tout le reste de sa physiologie raciale est encore terrain vierge. Des questions comme le rapport entre la répartition anthropologique d'une province et sa psychologie, ou sa pathologie, sont totalement ignorées.

[126]

Enfin l'histoire même de nos races est mal connue ; le problème d'une survivance possible des hommes de Cro-Magnon n'est pas résolu, et on a vu que les cas de persistance de ceux des Baumés-Chaudes n'ont pas été suffisamment recherchés. La vraie signification de la race lorraine mérite de nouvelles études. L'existence en France de la race dinarique a été affirmée par de nombreux auteurs ; elle manque encore de preuves certaines. La façon dont se font chez nous les mélanges de races n'a jamais été examinée, malgré son importance capitale. La possibilité de formation de types locaux n'a été envisagée que pour le pays basque, alors qu'il suffit de parcourir quelques provinces pour voir qu'elle se pose partout.

Ainsi, par un regrettable paradoxe, nos données sur les races humaines de la France sont beaucoup moins étendues que celles que peuvent avoir les zoologistes ou les botanistes sur les races animales ou végétales de notre sol. Une telle ignorance devrait cesser. Ce petit livre aura atteint son but s'il amène quelques chercheurs à s'intéresser à une étude qui est à la base même d'une connaissance complète de notre patrie.

[127]

Anthropologie de la population française

Index bibliographique

Ouvrages donnant des notions générales sur l'anthropologie et plus spécialement les races humaines.

[Retour à la table des matières](#)

DENIKER (J.). — *Les races et les peuples de la terre*. Masson, Paris, 2e éd., 1926.

Le livre le plus complet, en français, sur l'anthropologie et l'ethnographie, avec une bonne description des races humaines. La 2e édition, malheureusement n'a pas modernisé les conceptions exposées en 1900 dans la première.

LESTER (P.) et MILLOT (J.). — *Les races humaines*. A. Collin, Paris, 2e éd., 1939.

Bon petit manuel, très clair.

PITTARD (E.). — *Les races et l'histoire. Introduction, ethnologique à l'histoire*. La Renaissance du Livre, Paris, 1924.

Large synthèse, dont la majeure partie concerne les races de l'Europe.

Ouvrages d'ensemble sur les races de la France.

LAGNEAU. — *Anthropologie de la France*. Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, lie série, t. IV et V. Masson et Asselin, Paris, 1879.

Volume caractéristique de la période où les notions de race et de peuple étaient constamment confondues.

MORTILLET (G. DE). — *Formation de la nation française*. F. Alcan. Paris, 2e éd., 1900.

Livre déjà ancien et contenant quelques erreurs, mais il envisage la question sous ses différents angles : histoire, linguistique, archéologie préhistorique et anthropologie ; par contre, les races actuelles ne sont pas traitées.

MONTANDON (G.). — *L'ethnie française*. Payot, Paris, 1935.

Malgré l'ambigu de son titre, ce volume ne traite que l'anthropologie physique.

Principales monographies.

BOUCHEREAU. — Contribution à l'anthropologie de l'Auvergne (*L'Anthropologie*, t. XLVI, 1936).

BROCA (P.). — Nouvelles recherches sur l'anthropologie de la France en général et de la Basse-Bretagne en particulier (*Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, Ire série, t. III, 1868).

COLLIGNON (R.). — Etude anthropologique élémentaire des principales races de France (*Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 3e série, t. VI, 1883).

_____, L'anthropologie au conseil de révision ; méthode à suivre (*Ibidem*, série, t. I, 1890).

_____, L'indice céphalique des populations françaises (*L'Anthropologie*, t. I, 1890).

_____, *Anthropologie du Calvados et des régions environnantes*. Caen, 1894.

_____, *Anthropologie de la France : Dordogne, Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne* (*Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 3^e série, t. I, fasc. 3, 1894).

_____, *Anthropologie du sud-ouest de la France*. I. Les Basques. II. Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes, Gironde, Charente-Inférieure, Charente (*Ibidem*, fasc. 4, 1895).

_____, *Anthropologie de la presqu'île du Cotentin*, in *Cherbourg et le Cotentin*, volume publié à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, Cherbourg, 1905.

DENIXER (J.). — Les races de l'Europe. I. L'indice céphalique en Europe. (*Association française pour l'avancement des Sciences*, Congrès de Saint-Etienne, 26^e session, 1897).

_____, Les races de l'Europe. II. La taille en Europe (*Ibidem*, Congrès de Lyon, 35^e session, 1906).

_____, La pigmentation en Europe (*Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 5e série, t. X, 1909).

DURAND, DE GROS et LAPOUGE (V. DE). — Matériaux pour l'anthropologie de l'Aveyron (*Société languedocienne de Géographie*, Bulletin, t. XX, 1897, et XXI, 1898).

HERVE (G.). L'ethnogénie des populations françaises (*Revue anthropologique*, t. VI, 1896).

HOVELACQUE (A.) et HERVÉ — Recherches ethnologiques sur le Morvan (*Mémoires de la Soc. d'Antier. de Paris*, 3^e série, t. I, 1894).

[129]

JAUBERT. - *Étude médicale et anthropologique sur la Corse.* Bastia, 1896.

LABRIT (H.). — Anthropologie des Ardennes. (*Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Saint-Etienne, 26e session, 1897.*)

TOPINARD (P.). — Carte de la couleur des yeux et des cheveux en France (*Revue d'Anthropologie, 3e série, t. IV, 1889*).

VALLOIS (H.). — La répartition des groupes sanguins dans le sud-ouest de la France (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. CCXII, 1941*).

En plus des monographies précédentes, les lecteurs désirant se documenter sur l'anthropologie de la France feuilleteront utilement les collections de la *Revue d'Anthropologie* (1872-1889), *L'Anthropologie* (depuis 1890), la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris* (depuis 1891), et surtout les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (depuis 1860).

Fin du texte